



Rapport sur la situation financière des paroisses bernoises en 2018

Edition: DIJ/OACOT

02/2020



Table des matières

Table des matières	2
1. Synthèse	3
2. Introduction	5
2.1 Contexte.....	5
2.2 Objectif.....	5
3. Indicateurs	5
3.1 Sélection	5
3.2 Calcul	6
3.3 Interprétation	6
3.4 Sources de données	7
3.4.1 Attestation de la paroisse relative au compte annuel	7
3.4.2 Intendance des impôts	7
3.5 Qualité des données	8
3.6 Collectivités	8
4. Evaluation	9
4.1 Bilan	9
4.1.1 Fortune nette / découvert du bilan par rapport aux recettes fiscales (A.1)	9
4.1.2 Engagements par rapport aux recettes fiscales (A.2).....	13
4.2 Compte de fonctionnement	15
4.2.1 Résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales (B.1)	15
4.2.2 Recettes fiscales par rapport aux revenus au sens strict (B.9)	18
4.3 Compte des investissements	21
4.3.1 Investissements nets par rapport aux recettes fiscales (C.1)	21
4.3.2 Degré d'autofinancement (C.2)	24
4.4 Autres indicateurs	27
4.4.1 Quotité d'impôt par paroisse (D.1).....	27
4.4.2 Recettes fiscales totales et avec une quotité de 0,1 par paroisse (D.2)	30
4.4.3 Nombre de contribuables par paroisse (D.3)	33
5. Annexe	35
5.1 Abréviations.....	35
5.2 Indicateurs en comparaison pluriannuelle.....	35
5.3 Détails concernant les indicateurs	36
Impressum	42

1. Synthèse

L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) élabore chaque année depuis l'exercice 2007 – exception faite de l'exercice 2012¹ – un rapport fournissant des outils d'analyse du bilan, du compte de fonctionnement, du compte des investissements et des données fiscales des paroisses bernoises. Grâce à l'évaluation de différents indicateurs, ce rapport offre des possibilités de comparaison entre les paroisses d'une part et entre les exercices successifs d'autre part.

Le présent rapport sera le dernier à reposer sur le modèle de comptes harmonisé 1 (MCH1), puisque les paroisses ont introduit le MCH2 le 1^{er} janvier 2019². L'OACOT a prévu une refonte du rapport sur les finances.

Au vu des comptes annuels de 2018, la situation financière des paroisses bernoises peut une nouvelle fois être qualifiée de bonne à très bonne. Il ressort de l'analyse des bilans que toutes les paroisses examinées, au nombre de 212³ (année précédente: 213)⁴, disposent d'une fortune nette, laquelle dépasse même cinq dixièmes de quotité d'impôt pour 52 d'entre elles (année précédente: 53). Le total cumulé de la fortune nette des paroisses bernoises est de quelque 321,9 millions de francs (année précédente: 311,8 millions).

Les engagements de toutes les paroisses, de 108,7 millions de francs en 2018 (année précédente: 108,9 millions), atteignent un montant d'à peu près 2,9 fois inférieur au total moyen de la fortune nette. La médiane cantonale est de 0,77 dixième de quotité d'impôt (année précédente: 0,78).

En 2018, les comptes annuels de 135 paroisses se sont soldés positivement (année précédente: 141). A l'inverse, 77 paroisses (année précédente: 72) ont enregistré un excédent de charges.

Les paroisses bernoises évaluées ont totalisé 242,7 millions de francs (année précédente: 238,7 millions) de recettes fiscales en 2018. Pour 156 d'entre elles (année précédente: 149), les recettes fiscales représentent plus de 80 pour cent des revenus au sens strict, tandis que pour 5 paroisses (année précédente: 8), cette valeur est inférieure à 60 pour cent.

Les investissements nets des paroisses bernoises se sont montés à quelque 22,8 millions de francs en 2018 (année précédente: 18,3 millions), ce qui représente une augmentation de 24,7 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Ces chiffres sont dus à l'activité de quelque 61,3 pour cent des paroisses (année précédente: 58,2 %), dès lors que 75 d'entre elles (année précédente: 79) n'ont consenti aucun investissement. La plupart des paroisses (162) ont été en mesure de financer intégralement leurs investissements au moyen de leurs propres ressources (degré d'autofinancement de 100 % et plus). A l'opposé, dans 40 paroisses (année précédente: 47), le degré d'autofinancement s'est situé à un niveau insuffisant, ou alors l'autofinancement était même négatif en 2018.

La médiane cantonale de la quotité d'impôt est de 0,207, comme lors des exercices précédents. Les paroisses dont la quotité d'impôt est inférieure sont pour la plupart situées dans les régions du Seeland, de l'Emmental et de la Haute-Argovie ainsi que de Berne – Mittelland. Dans l'Oberland et dans le Jura bernois par contre, la quotité d'impôt d'environ trois quarts des paroisses est supérieure à 0,2.

Comme lors de l'exercice précédent, la situation financière des paroisses bernoises peut être qualifiée de bonne à très bonne et la capacité de ces dernières à s'autofinancer a augmenté de presque 1 pour cent. On constate également une augmentation de presque un quart du volume des investissements nets (plus 24,6 %). Dans moins d'un cinquième des paroisses, le degré d'autofinancement reste

¹ Bien qu'aucun rapport n'ait été publié pour 2012, les indicateurs de cet exercice ont été calculés à des fins de comparaison.

² Article T2-1, al. 2 de l'ordonnance sur les communes (OCo; RSB 170.111).

³ Les paroisses réformées évangéliques de Gsteig et de Gessenay ont fusionné au 1^{er} janvier 2018.

⁴ Ce nombre comprend les quatre paroisses pilotes qui ont introduit le MCH2 au 1^{er} janvier 2014.

insuffisant. Les engagements, de l'ordre de 108,7 millions de francs, ont diminué d'environ un quart de million de francs.

Les résultats de l'exercice ont reculé de 3,2 millions de francs. Ce recul est le fait des dépréciations complémentaires que le MCH1 permet de comptabiliser pour la dernière fois et qui se portent à 18,1 millions de francs (année précédente: 13 millions).

Par rapport à 2017, les recettes fiscales ont augmenté de 4 millions de francs. Une fois de plus, aucune paroisse ne doit faire face à un découvert du bilan.

2. Introduction

2.1 Contexte

A partir d'une conception développée avec le concours de représentants de différents milieux intéressés⁵, l'OACOT a établi en 2009 un rapport pilote sur la situation financière des paroisses bernoises en se fondant sur les comptes annuels de 2007. Depuis, un tel rapport est rédigé chaque année – exception faite de 2014 pour l'exercice 2012 – afin de permettre des comparaisons pluriannuelles pertinentes. Le rapport s'adresse tout particulièrement aux paroisses et aux paroisses générales, aux Eglises nationales et aux Eglises cantonales ainsi qu'aux associations concernées.

2.2 Objectif

L'objectif du présent rapport est d'exposer de manière transparente la situation financière des paroisses bernoises à partir des chiffres fournis par les comptes annuels de 2018. Il s'agit de présenter une vue d'ensemble et d'offrir des possibilités de comparaison entre les paroisses ainsi que dans une perspective pluriannuelle grâce à l'évaluation d'indicateurs soigneusement choisis.

3. Indicateurs

3.1 Sélection

Contrairement aux communes politiques, les paroisses n'ont pas l'obligation légale de calculer les indicateurs financiers harmonisés⁶. Lors de l'élaboration de la conception relative à la rédaction d'un rapport sur la situation financière des paroisses bernoises, on a défini neuf indicateurs permettant d'apprécier le bilan, le compte de fonctionnement et les investissements, tout en renseignant sur la taille et la capacité contributive des paroisses. Ces indicateurs ne coïncident pas (à l'exception du degré d'autofinancement) avec les indicateurs financiers harmonisés que les communes politiques sont tenues de calculer. Ils ont été sélectionnés dans le souci de limiter au maximum le travail requis – en particulier de la part des paroisses – par la collecte des données. Les indicateurs sont énumérés à la page suivante.

⁵ Cadres des communes bernoises, Eglises réformées Berne – Jura – Soleure, délégué aux affaires ecclésiastiques de la JCE, Association des paroisses du canton de Berne et Association des préfets et des préfètes du canton de Berne.

⁶ Article 31 de l'ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes (ODGFCo; RSB 170.511).

A Indicateurs concernant le bilan

A.1 Fortune nette / découvert du bilan par rapport aux recettes fiscales

A.2 Engagements par rapport aux recettes fiscales

B Indicateurs concernant le compte de fonctionnement

B.1 Résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales

B.9 Recettes fiscales par rapport aux revenus au sens strict

C Indicateurs concernant le compte des investissements

C.1 Investissements nets en chiffres absolus et par rapport aux recettes fiscales

C.2 Degré d'autofinancement

D Autres indicateurs

D.1 Quotité d'impôt par paroisse

D.2 Recettes fiscales totales et avec une quotité de 0,1 par paroisse

D.3 Nombre de contribuables par paroisse

3.2 Calcul

Pour la plupart des indicateurs, les chiffres provenant des comptes annuels des paroisses ont été convertis proportionnellement aux recettes fiscales, sur la base d'une quotité d'impôt de 0,1. Cette pondération permet de procéder à des comparaisons entre les différentes paroisses. Les formules de calcul sont précisées pour chaque indicateur au chapitre 4 (évaluation).

3.3 Interprétation

Les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont une valeur qui peut être interprétée comme un dixième de quotité d'impôt des communes politiques. Force est toutefois de relever que les paroisses n'ont pas la possibilité de modifier leur quotité d'impôt dans une proportion atteignant un dixième, mais que leur marge de manœuvre s'exprime plutôt en centièmes.

3.4 Sources de données

3.4.1 Attestation de la paroisse relative au compte annuel

Les paroisses remettent chaque année à l'OACOT une attestation relative au compte annuel⁷. Les données ci-dessous ont été collectées sur la base de ce document pour 2018:

Désignation	Explication
Recettes fiscales	Groupe de comptes 40
Fortune nette ou découvert du bilan	Compte 2390 ou 1390
Engagements	Chapitre 20 du bilan
Résultat du compte de fonctionnement	Total des revenus du compte de fonctionnement, groupe de matières 4 - <u>Total des charges du compte de fonctionnement, groupe de matières 3</u> = Résultat du compte
Revenus au sens strict	Total des revenus du compte de fonctionnement, groupe de matières 4 - Revenu des subventions redistribuées, groupe de comptes 47 - Prélèvements sur les financements spéciaux, compte 480 - <u>Revenu des imputations internes, groupe de comptes 49</u> = Revenus au sens strict
Investissements nets	Investissements bruts, compte 999.690 - <u>Recettes provenant des investissements, compte 999.590</u> = Investissements nets

Les données ont ensuite été consolidées et évaluées.

3.4.2 Intendance des impôts

Les données ci-dessous proviennent de l'Intendance cantonale des impôts:

Désignation	Explication
Liste des paroisses disposant de la souveraineté fiscale	
Quotités d'impôt appliquées par les paroisses bernoises en 2018	
Nombre de contribuables par paroisse	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes physiques Contribuables assujettis à la totalité de l'impôt = personnes seules, personnes mariées appartenant à la même Eglise Contribuables assujettis à la moitié de l'impôt = personnes mariées, lorsqu'un seul des conjoints appartient à l'Eglise considérée • Personnes morales Nombre d'adhérents d'une paroisse par rapport au nombre d'adhérents de toutes les paroisses de la commune dans laquelle la personne morale a son siège. <p>Les chiffres utilisés pour la facturation dans le cadre de la gestion de l'encaissement servent de base de données.</p>

⁷ Article 46a ODGFCo.

3.5 Qualité des données

Dès lors que les chiffres proviennent des paroisses elles-mêmes et que l'OACOT a procédé à des contrôles de plausibilité, on peut partir du principe que la qualité des données est élevée. Les inexactitudes – dans la mesure où elles ont été décelées – ont été corrigées. On ne saurait toutefois exclure complètement que des erreurs se soient produites lors de la saisie et de l'évaluation des données.

3.6 Collectivités

Le présent rapport évalue les comptes de 212 paroisses et paroisses générales, sur les 244 qui sont organisées selon le droit bernois (année précédente: 213)⁸.

Les paroisses réformées évangéliques de Gsteig et de Gessenay ont fusionné au 1^{er} janvier 2018 et forment désormais ensemble la paroisse réformée évangélique de Gessenay-Gsteig.

Dans le cas des paroisses urbaines, l'évaluation n'a pu avoir lieu qu'au niveau des paroisses générales, les données fiscales d'une part et comptables d'autre part n'étant disponibles que pour elles seules. La paroisse générale réformée évangélique de Berne et la paroisse générale catholique romaine de Berne regroupent chacune douze paroisses, tandis que les paroisses générales réformées évangéliques de Bienne et de Thounne en comptent respectivement deux et cinq.

⁸ La paroisse réformée évangélique de Bernisch-Kerzers, dont les comptes de la partie bernoise sont examinés en application du droit fribourgeois, constitue une exception.

4. Evaluation

4.1 Bilan

4.1.1 Fortune nette / découvert du bilan par rapport aux recettes fiscales (A.1)

Question examinée

La fortune nette ou, le cas échéant, le découvert du bilan ont été convertis proportionnellement aux recettes fiscales, sur la base d'une quotité d'impôt de 0,1. La situation du bilan des paroisses apparaît ainsi clairement, de même que l'importance des réserves disponibles pour la couverture de futurs excédents de charges. L'accumulation de fortune nette permet un préfinancement. Si une paroisse enregistre par contre un découvert du bilan, elle est tenue de le déprécier dans un délai de huit ans.

Formule de calcul

Fortune nette (compte 2390) ou découvert du bilan (compte 1390)

Recettes fiscales selon une quotité de 0,1

Commentaire

Le compte annuel de chacune des 212 paroisses atteste d'une fortune nette en 2018. Ainsi, il n'existe nulle part de découvert du bilan.

La grande majorité des paroisses, soit 160 d'entre elles (année précédente: 160), disposent d'une fortune nette équivalant à cinq dixièmes de quotité d'impôt au plus; la fortune nette se situe entre cinq et dix dixièmes de quotité d'impôt dans 45 paroisses (année précédente: 47), voire à un niveau supérieur dans 7 autres paroisses (année précédente: 6) (cf. illustration 2).

Selon leurs comptes annuels de 2018, les paroisses bernoises disposent au total d'une fortune nette de quelque 321,9 millions de francs (année précédente: 311,8 millions), sans qu'aucune d'entre elles ne soit confrontée à un découvert du bilan. Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une hausse nominale de quelque 10 millions de francs ou de 3,2 pour cent. La croissance aurait été encore plus forte sans la comptabilisation, pour la dernière fois, des dépréciations complémentaires, qui se sont révélées plus importantes que l'année passée (cf. p. 4).

Le volume des recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 est passé de 119,9 à 122 millions de francs (hausse de 1,8 % contre 2,1 % l'année précédente).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

A.1	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Médiane	3,11	3,18	3,06	3,16	3,22	3,28	3,16
Moyenne	2,39	2,32	2,38	2,48	2,54	2,60	2,67

La médiane a reculé de 0,12 point par rapport à l'année précédente et est de 3,16. La moyenne, désormais de 2,67, a pour sa part augmenté de 0,07 point. L'évolution de la médiane révèle l'influence

directe sur la fortune nette de la possibilité de procéder à des dépréciations complémentaires qu'offrait le MCH1 jusqu'à l'année sous rapport.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 1 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

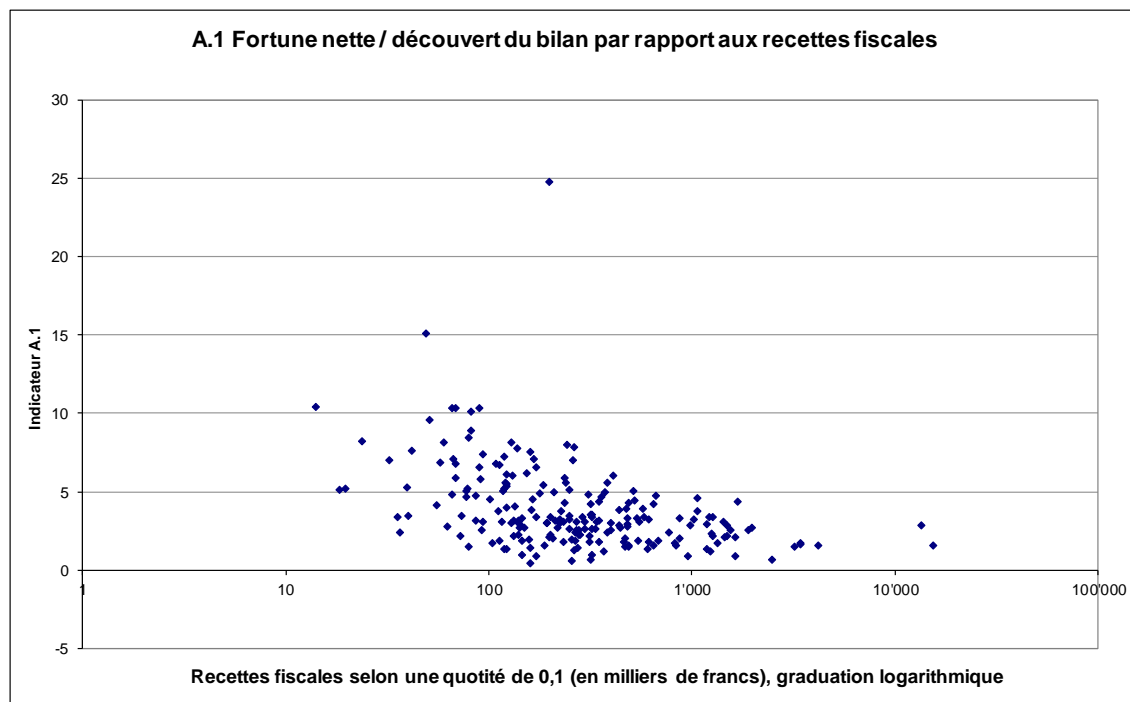


Illustration 1

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 2 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

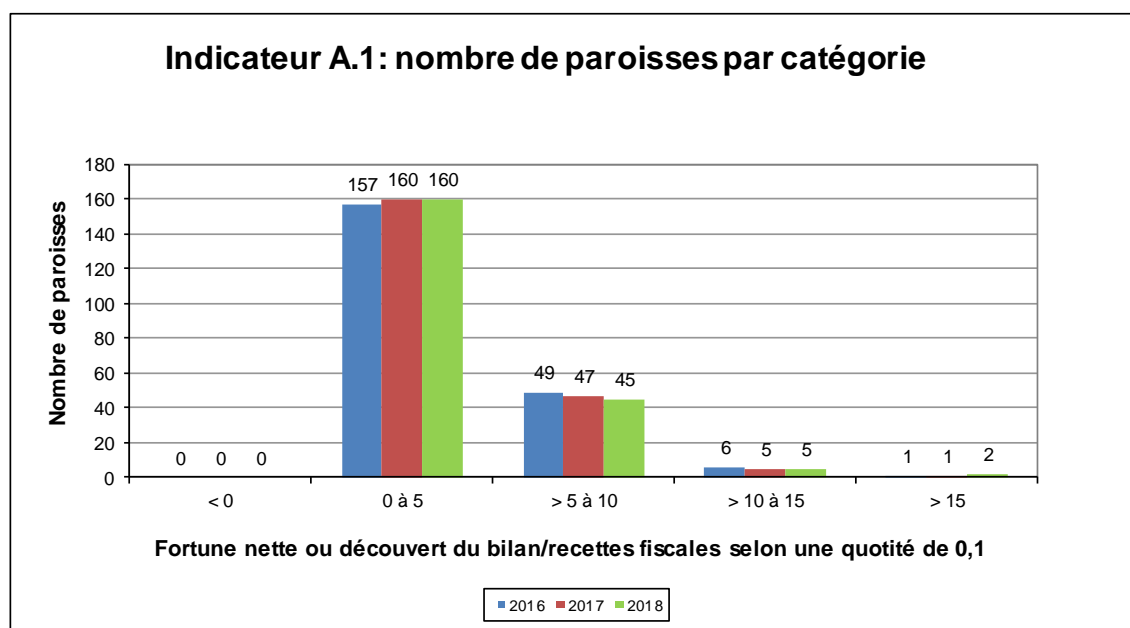


Illustration 2

Source: canton de Berne (OACOT)

La diminution du nombre de communes appartenant à la catégorie «> 5 à 10 dixièmes de quotité d'impôt» s'explique, notamment, par la fusion de deux paroisses le 1^{er} janvier 2018. Par ailleurs, la catégorie «>15 dixièmes de quotité d'impôt» compte une paroisse de plus qu'en 2017.

4.1.2 Engagements par rapport aux recettes fiscales (A.2)

Question examinée

Cet indicateur met en évidence les engagements (y compris ceux des entités particulières et les provisions) par rapport aux recettes fiscales. L'évaluation de cet indicateur dépend dans une large mesure de la composition des engagements des différentes paroisses.

Formule de calcul

Engagements (chapitre 20 du bilan)

Recettes fiscales selon une quotité de 0,1

Commentaire

La valeur est inférieure à 1 pour 120 paroisses (année précédente: 118). Celles-ci pourraient donc (théoriquement) compenser l'intégralité de leurs engagements avec une majoration de la quotité d'impôt de 0,1.

La valeur se situe dans une fourchette moyenne (1 à 4) dans le cas de 72 paroisses (année précédente: 77), et elle excède 4 pour 20 paroisses (année précédente: 18).

Pour l'ensemble des paroisses, les engagements sont de quelque 108,7 millions de francs (année précédente: 108,9 millions), ce qui correspond à une augmentation de 0,2 pour cent.

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

A.2	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Médiane	0,94	0,93	0,99	0,92	0,85	0,78	0,77
Moyenne	1,07	1,07	1,03	1,01	0,99	0,91	0,89

La médiane, pratiquement inchangée par rapport à 2017, a une valeur de 0,77. Le montant nécessaire pour couvrir les engagements d'une paroisse se situant au centre de la fourchette n'est donc «que» de 0,77 dixièmes de quotité d'impôt.

La moyenne (0,89) s'est réduite de 0,02 point par rapport à celle de 2017, ce qui représente une amélioration. Le rapport entre les engagements et les recettes fiscales n'est dorénavant plus que de 0,89 dixième de quotité d'impôt.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 3 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

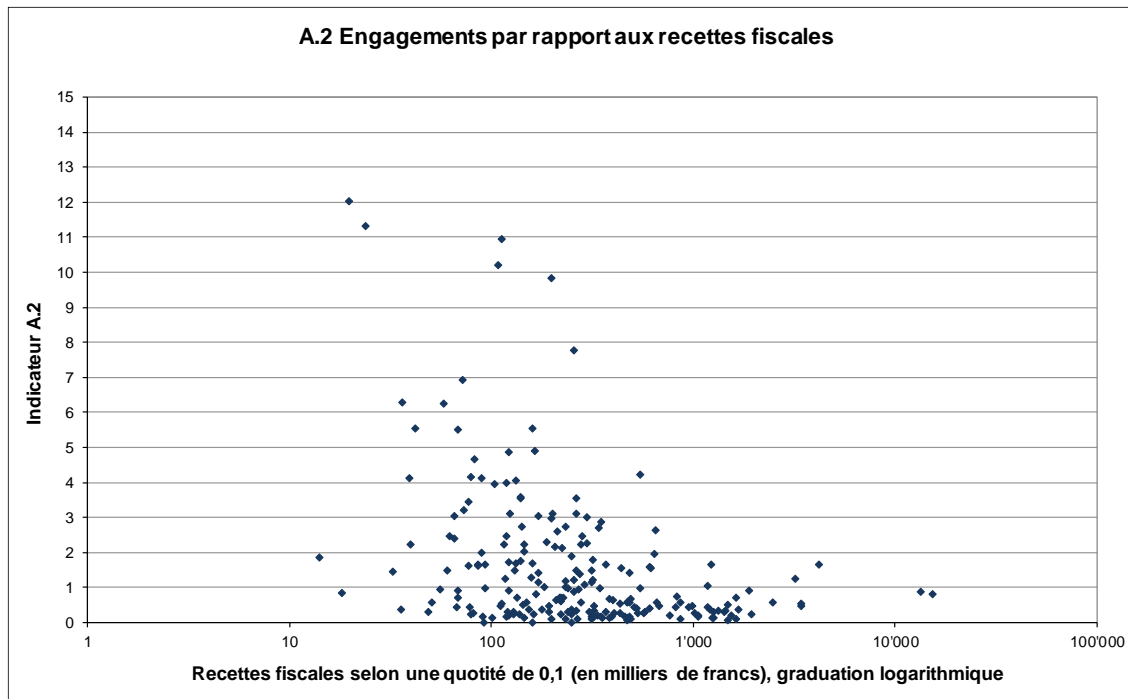


Illustration 3

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 4 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

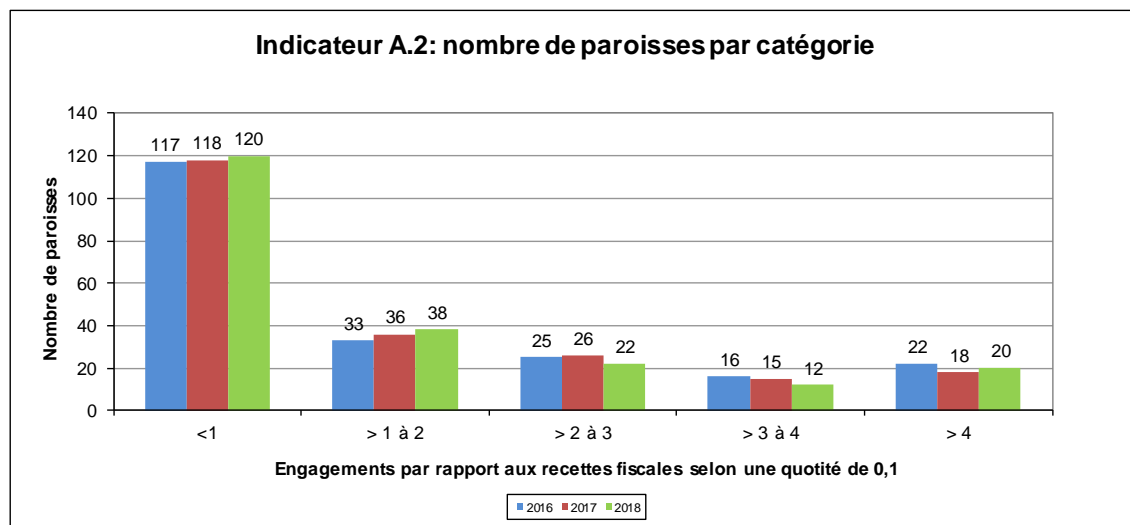


Illustration 4

Source: canton de Berne (OACOT)

Le nombre des paroisses figurant dans la catégorie des engagements supérieurs à 4 dixièmes de quotité d'impôt a augmenté, à raison de deux unités, et celui de la catégorie allant de 3 à 4 dixièmes de quotité d'impôt a connu une diminution (3 paroisses de moins). Par ailleurs, on enregistre une croissance dans les catégories en deçà de 1 ainsi que de 1 à 2 dixièmes de quotité d'impôt (deux paroisses en plus chacune). La catégorie de 2 à 3 dixièmes de quotité d'impôt a perdu quatre paroisses par rapport à l'exercice précédent. Malgré la très légère diminution des engagements, le nombre de collectivités de chaque catégorie a varié.

4.2 Compte de fonctionnement

4.2.1 Résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales (B.1)

Question examinée

Cet indicateur renseigne sur le résultat du compte de fonctionnement des paroisses au terme de l'exercice considéré. Les données peuvent varier fortement d'une année à l'autre.

Formule de calcul

Résultat du compte (excédent de revenus ou excédent de charges du compte de fonctionnement)

Recettes fiscales selon une quotité de 0,1

Commentaire

Les comptes de 135 paroisses (année précédente: 141) sur 212 se sont soldés positivement en 2018.

A l'inverse, 77 paroisses (année précédente: 72) ont enregistré un excédent de charges en 2018. La plupart des paroisses (121, année précédente: 124) ont un excédent de revenus pouvant aller jusqu'à 0,50 dixième de quotité d'impôt (cf. illustration 6).

En chiffres absolus, les résultats des comptes sont inférieurs à ceux de l'année précédente: ils ont diminué d'environ 3,2 millions de francs pour se porter à 10 millions de francs.

Une raison expliquant éventuellement la diminution réside dans la possibilité de comptabiliser des dépréciations complémentaires, vouée à disparaître avec l'introduction du MCH2, qui a été saisie une dernière fois durant l'exercice sous rapport. La charge «supplémentaire» du compte de fonctionnement a eu un effet négatif sur les résultats annuels. Les détails de la comptabilisation ne sont toutefois pas connus.

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

B.1	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Médiane	0,05	0,02	0,03	0,05	0,03	0,03	0,02
Moyenne	-0,003	0,03	0,10	0,14	0,06	0,11	0,08

La médiane est de 0,02 dixième de quotité d'impôt (2017: 0,03). Cela signifie que, dans une paroisse se situant au centre de la fourchette, les résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales ont régressé de 0,01 dixième de quotité d'impôt par rapport à l'année précédente.

La moyenne, de 0,08, a reculé de 0,03 point. Les données confirment donc l'hypothèse concernant le recours à des dépréciations complémentaires, par l'utilisation des rentrées fiscales plus élevées qu'auparavant.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 5 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

A quelques exceptions près, la dispersion reste faible (cf. illustration 5).

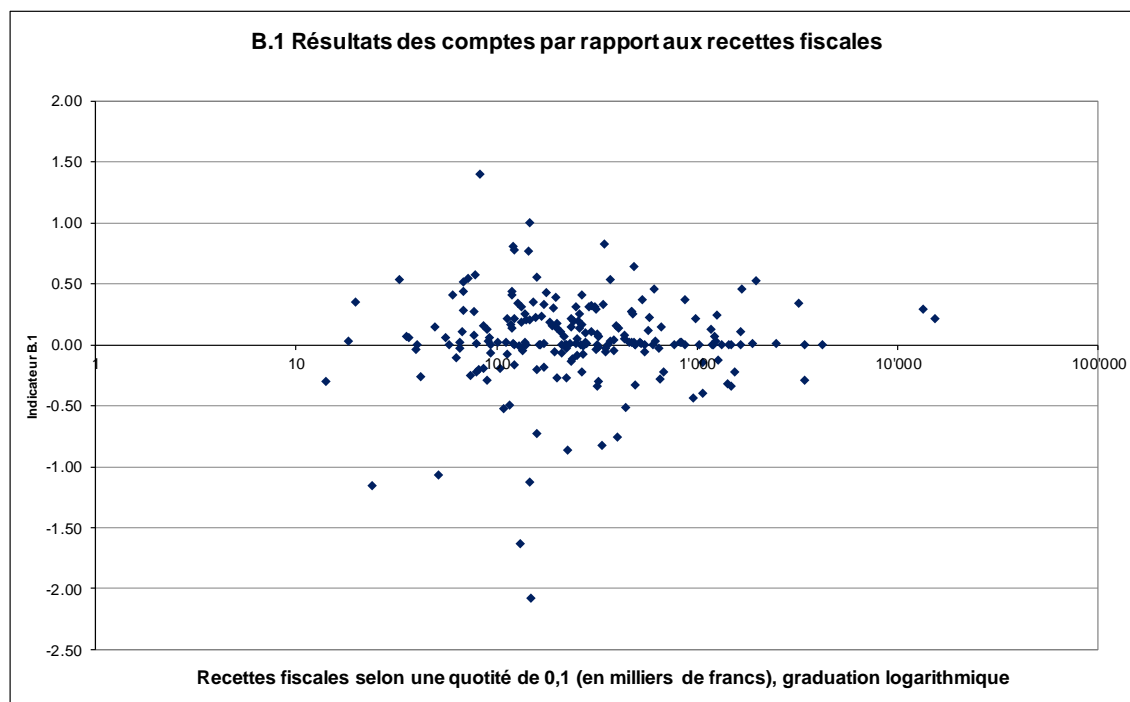


Illustration 5

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 6 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

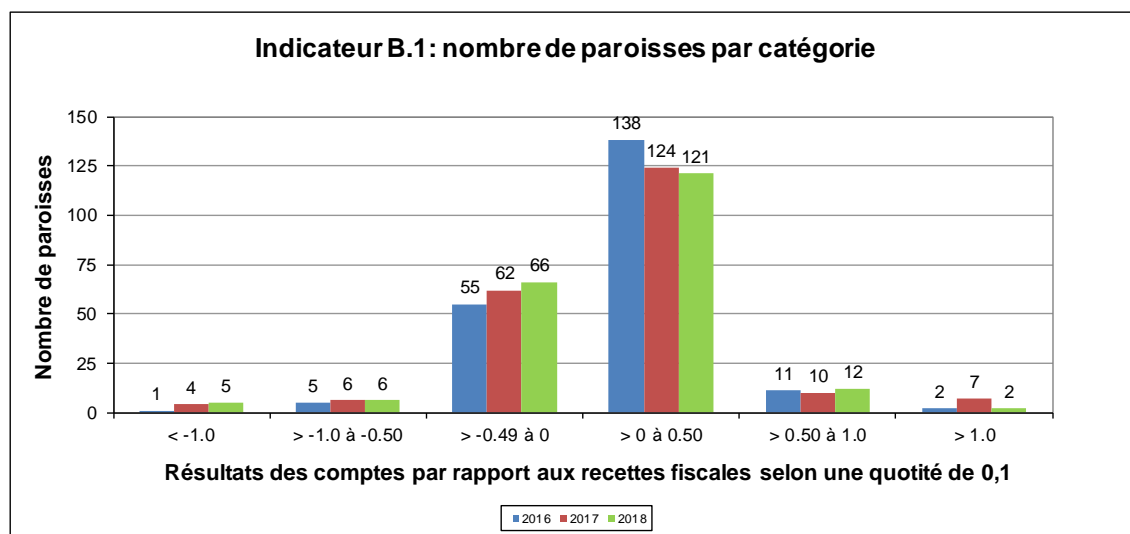


Illustration 6

Source: canton de Berne (OACOT)

Le nombre de paroisses dont les comptes se soldent par un résultat négatif a augmenté de cinq par rapport à 2017, ce qu'attestent les reports dans les catégories «< - 1» et «-0.49 à 0».

4.2.2 Recettes fiscales par rapport aux revenus au sens strict (B.9)

Question examinée

Cet indicateur renseigne sur la nature des revenus des paroisses. Il précise le pourcentage des revenus totaux (après déduction des prélèvements sur les financements spéciaux, des imputations internes et des subventions redistribuées) qui est constitué de recettes fiscales. Le solde représente les autres revenus (revenu des loyers, intérêts, etc.).

Formule de calcul

Recettes fiscales (groupe de comptes 40) * 100

Revenus au sens strict (4 – 47 – 48 – 49)

Commentaire

Dans 74 pour cent des paroisses, soit 156 (année précédente: 149) d'entre elles, les recettes fiscales constituent plus de 80 pour cent des revenus au sens strict.

Les revenus au sens strict proviennent des recettes fiscales à raison de 60 à 80 pour cent dans 51 paroisses (année précédente: 56), et cette valeur n'est inférieure à 60 pour cent que dans 5 paroisses (année précédente: 8).

Les paroisses bernoises génèrent ensemble un total de recettes fiscales de 242,7 millions de francs (année précédente: 238,7 millions), ce qui correspond à une hausse de 1,8 pour cent. Les revenus au sens strict cumulés sont de 282,9 millions de francs (année précédente: 281,4 millions; hausse de 0,52 %).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

B.9	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Médiane	85,4 %	85,3 %	84,7 %	85,7 %	85,1 %	85,5 %	85,7 %
Moyenne	85,7 %	84,8 %	84,4 %	84,6 %	83,7 %	84,8 %	85,8 %

Pour une paroisse se situant au centre de la fourchette, 85,7 pour cent des revenus au sens strict sont générés par les recettes fiscales, soit 0,2 point de pourcentage de plus qu'à l'exercice précédent. La moyenne se situe, quant à elle, à 85,8 pour cent.

Par rapport à l'année précédente, les recettes fiscales, comme les revenus au sens strict, sont légèrement en hausse. Les recettes fiscales attestent d'une progression plus forte que les revenus au sens strict, raison pour laquelle la moyenne a augmenté de 1 point de pourcentage.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 7 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

Le choix de représenter les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 – comme pour les autres indicateurs – plutôt que les revenus au sens strict sur l'axe horizontal doit garantir la comparabilité des valeurs des différentes paroisses avec celles des autres diagrammes.

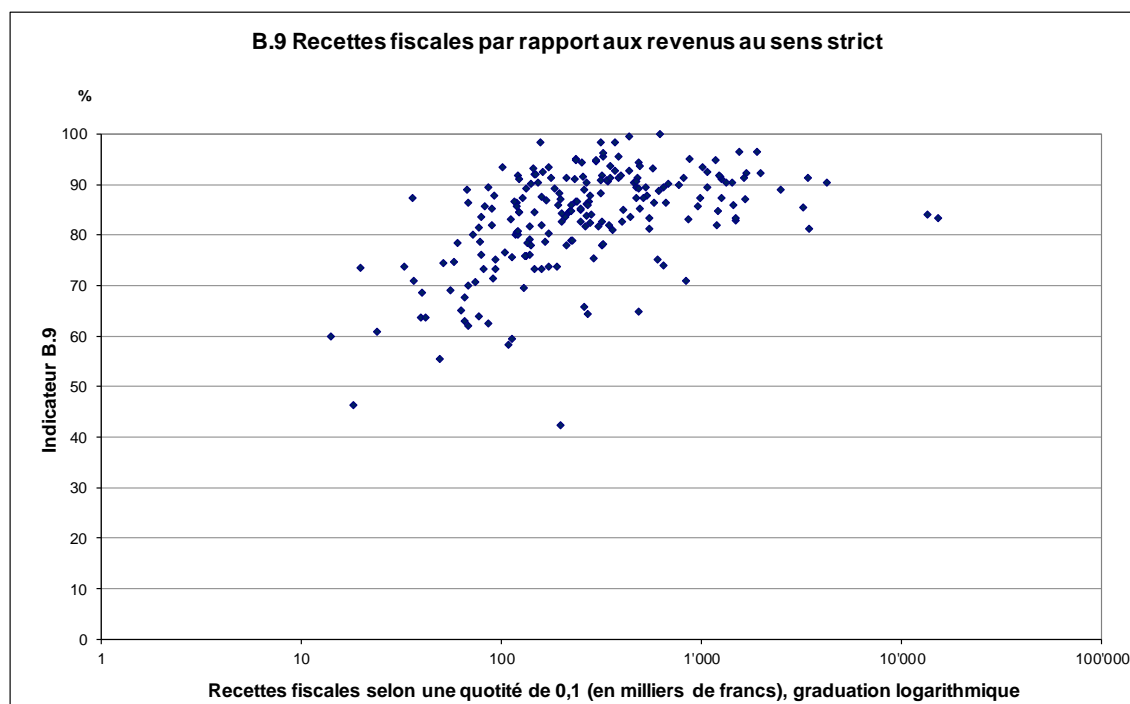


Illustration 7

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 8 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

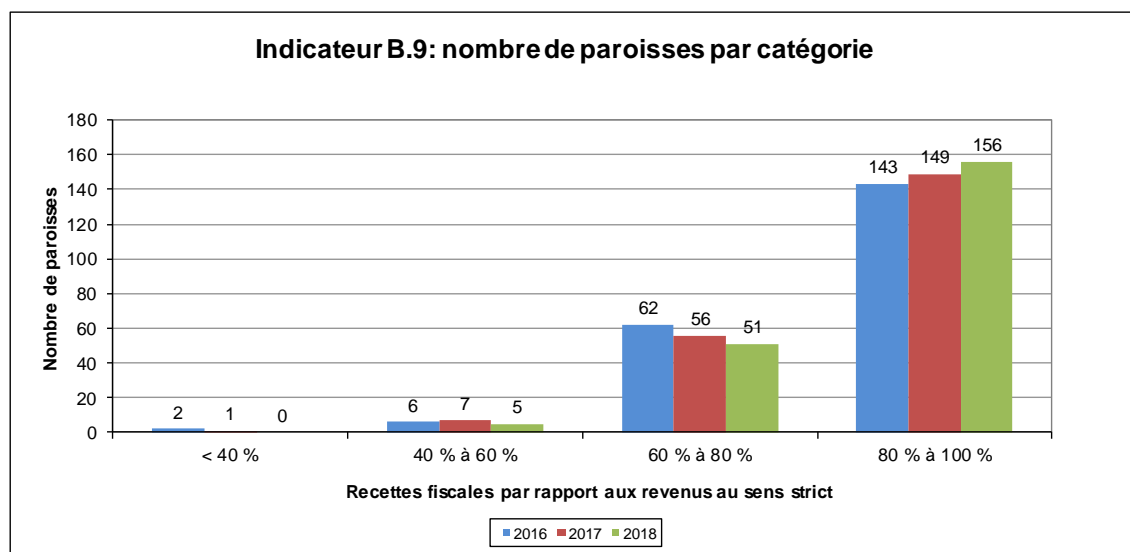


Illustration 8

Source: canton de Berne (OACOT)

En 2018, le nombre de paroisses dans lesquelles les recettes fiscales représentent 80 à 100 pour cent des revenus au sens strict a augmenté de sept unités (156). Les tranches allant de 40 à 60 pour cent et de 60 à 80 pour cent connaissent elles aussi quelques changements (respectivement 2 et 5 en moins).

4.3 Compte des investissements

4.3.1 Investissements nets par rapport aux recettes fiscales (C.1)

Question examinée

Les investissements nets consentis par la paroisse tout au long d'un exercice sont mis en relation avec les recettes fiscales, sur la base d'une quotité d'impôt de 0,1. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre.

Formule de calcul

Investissements nets (nature 690 – nature 590)

Recettes fiscales selon une quotité de 0,1

Commentaire

En 2018, 116 paroisses (année précédente: 109) ont consenti des investissements nets d'un montant pouvant atteindre un dixième de quotité d'impôt, et 14 collectivités (année précédente: 15) ont même été au-delà d'un dixième de quotité d'impôt.

Sept paroisses (année précédente: 10) ont enregistré plus de recettes d'investissement qu'elles n'ont dépensé dans ce domaine.

Les paroisses qui n'ont consenti aucun investissement étaient au nombre de 75 (année précédente: 79). En 2018, les investissements nets des paroisses bernoises ont été de quelque 22,8 millions de francs au total (année précédente: 18,3 millions). Leur volume a augmenté à raison de 24,7 pour cent en une année.

L'annexe, code C1_2, indique pour chaque paroisse les investissements nets exprimés en francs.

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

C.1	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Médiane	0,10	0,07	0,04	0,04	0,06	0,04	0,07
Moyenne	0,30	0,21	0,26	0,18	0,21	0,15	0,19

La médiane a augmenté de 0,03 point par rapport à 2017 et indique qu'une paroisse se situant au centre de la fourchette a consenti des investissements nets à hauteur de 0,07 dixième de quotité d'impôt.

La moyenne a passé de 0,15 à 0,19 en raison de l'augmentation des investissements, ce qui atteste la volatilité de l'indicateur.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 9 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

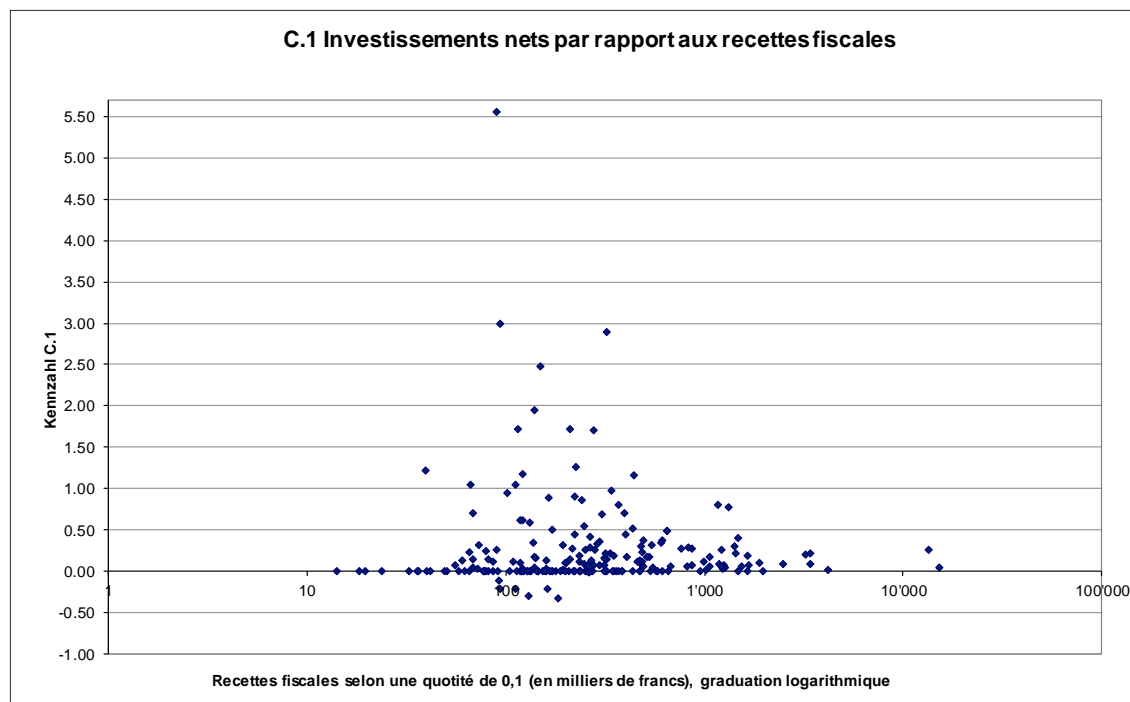


Illustration 9

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 10 montre les mêmes données, mais sans les valeurs extrêmes (valeurs inférieures au 1^{er} quartile et valeurs supérieures au 3^e quartile). Elle ne prend en compte que les valeurs proches de la médiane, soit en l'espèce celles de 106 paroisses.

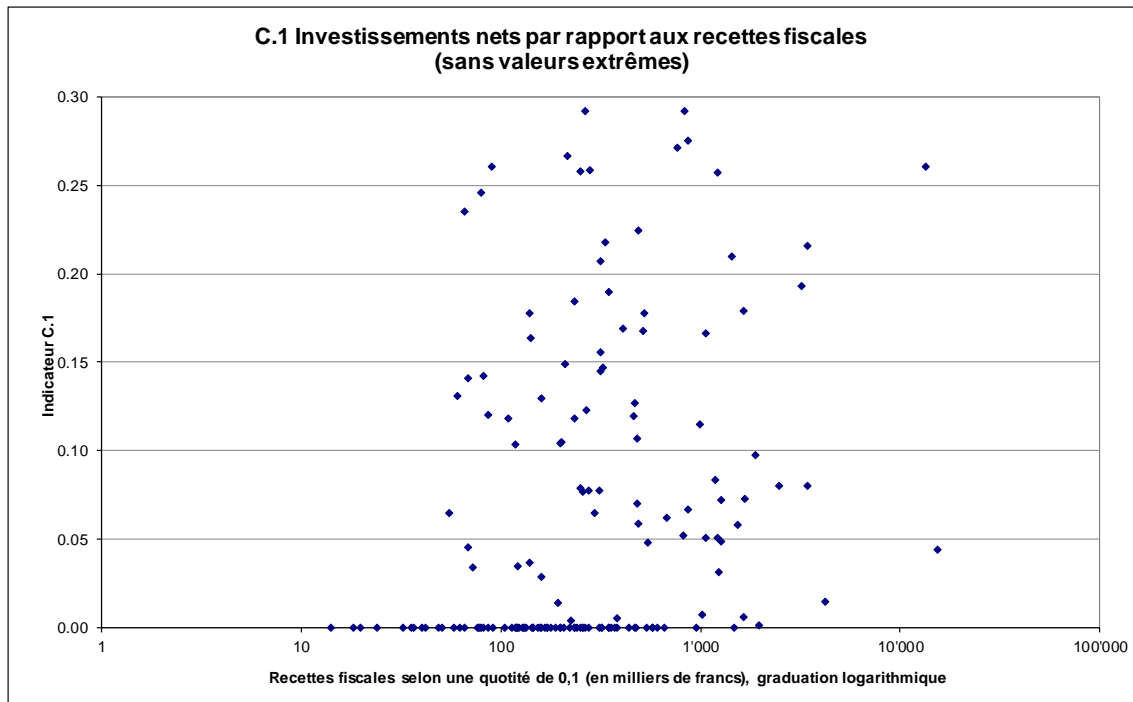


Illustration 10

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 11 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

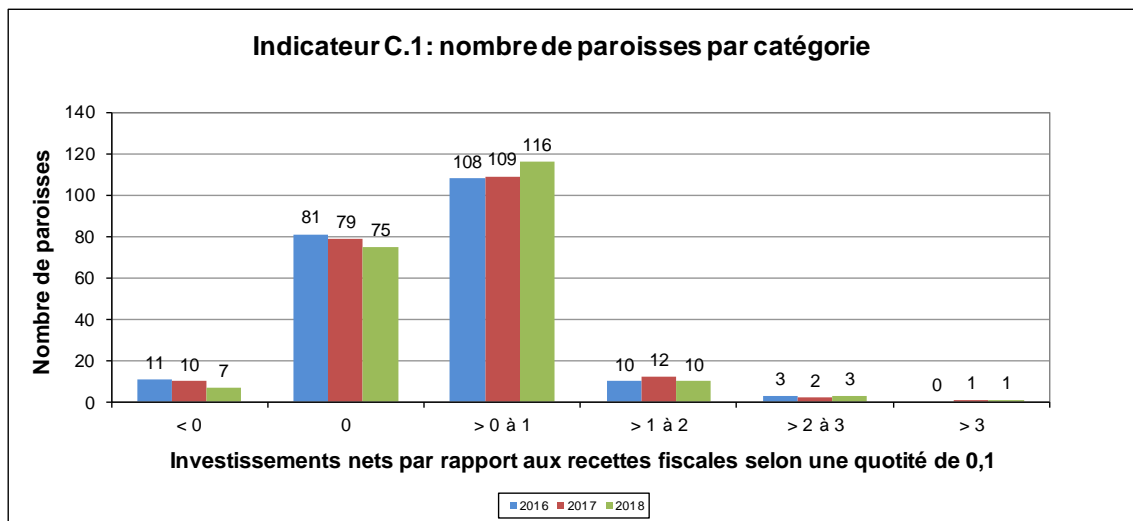


Illustration 11

Source: canton de Berne (OACOT)

Le nombre des paroisses n'ayant pas du tout investi a reculé de 79 à 75 unités; celui des paroisses qui ont consenti des investissements nets d'un montant représentant un dixième de quotité d'impôt au plus a pour sa part augmenté (7 en plus). S'agissant des investissements nets excédant un dixième de quotité d'impôt, le nombre de paroisses est passé de 15 à 14.

4.3.2 Degré d'autofinancement (C.2)

Question examinée

Le degré d'autofinancement est exprimé en pour cent des investissements nets. Il s'agit de l'un des six indicateurs harmonisés que les communes politiques doivent présenter dans leurs comptes annuels et leurs plans financiers. Il indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. S'il est de plus de 100 pour cent, le degré d'autofinancement permet le financement d'investissements et/ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est de moins de 100 pour cent, il entraîne un nouvel endettement. Comme cet indicateur peut varier sensiblement d'une année à l'autre, seule une comparaison sur plusieurs années permet de dire si les investissements sont supportables.

Les valeurs indicatives sont les suivantes:

>	100 %		très bon
	80 %	à 100 %	bon
	60 %	à 80 %	suffisant (à court terme)
	0 %	à 60 %	insuffisant
<	0 %		très mauvais

Formule de calcul⁹

Autofinancement (résultat du CF + 331 + 332 + 333 + 380 – 480) * 100

Investissements nets (nature 690 – nature 590)

Commentaire

En 2018, 73 paroisses (année précédente: 76) ont un degré d'autofinancement de 100 pour cent ou davantage.

Le degré d'autofinancement se situe entre 80 et 100 pour cent dans le cas de 89 paroisses (année précédente: 83), et entre 60 et 80 pour cent dans le cas de 10 paroisses (année précédente: 7).

En 2018, le degré d'autofinancement de 28 paroisses (année précédente: 33) se situe à un niveau insuffisant, soit entre 0 et 60 pour cent.

Le degré d'autofinancement est négatif dans 12 paroisses (année précédente: 14).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

C.2	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Médiane	100 %	100 %	100 %	n. c. ¹⁰	n. c. ¹⁰	n. c. ¹⁰	n. c. ¹⁰
Moyenne	76,5 %	140,9 %	150,6 %	192,0 %	169,9 %	205,0 %	165,6 %

La moyenne a diminué et atteint 165,6 pour cent. Elle atteste d'un très bon degré d'autofinancement.

⁹ Dans un souci d'harmonisation avec le rapport sur les finances des communes, le degré d'autofinancement a été fixé
- à 100 pour cent pour les paroisses dont les investissements nets sont nuls ou négatifs mais dont l'autofinancement est positif;
- à -1 pour cent pour les paroisses dont les investissements nets sont nuls ou négatifs et dont l'autofinancement est également négatif.
¹⁰ La médiane n'est plus calculée à partir de 2015 vu que son interprétation n'a qu'un intérêt limité (cf. note de bas de page 9).

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 12 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

Dans un souci de lisibilité, le graphique ne prend en compte que les paroisses dont les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont inférieures à 4 millions de francs. Les valeurs extrêmes ont également été ignorées.

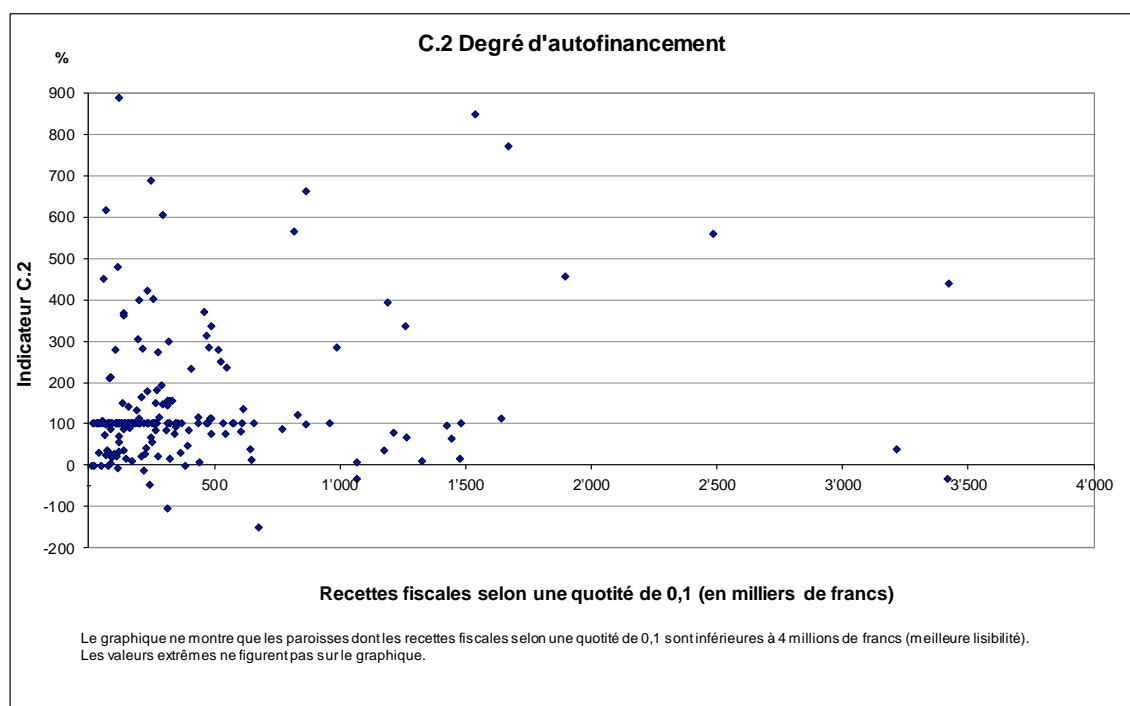


Illustration 12

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 13 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

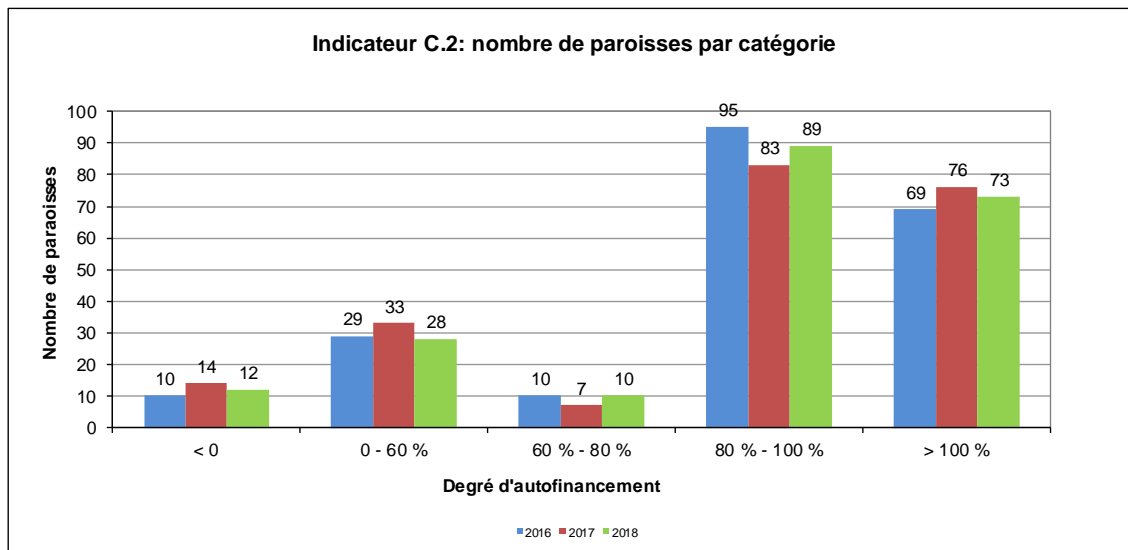


Illustration 13

Source: canton de Berne (OACOT)

En 2018, 40 paroisses (année précédente: 47) ont un degré d'autofinancement insuffisant (< 60 %). Le nombre de paroisses enregistrant un degré d'autofinancement suffisant (60 à 80 %) a diminué de 3 unités, tandis que celui des collectivités disposant d'un bon degré d'autofinancement (80 à 100 %) a accusé un recul de 6 unités. Par ailleurs, 3 paroisses de moins qu'en 2017 peuvent se prévaloir d'un degré d'autofinancement dépassant 100 pour cent. 162 paroisses ont un degré d'autofinancement de 80 pour cent ou davantage (année précédente: 159).

4.4 Autres indicateurs

4.4.1 Quotité d'impôt par paroisse (D.1)

Question examinée

Cet indicateur est celui des quotités d'impôt fixées par les paroisses, qui sont exprimées dans le canton de Berne en fractions de l'impôt simple. Plusieurs représentations doivent permettre de visualiser la manière dont les quotités d'impôt des paroisses bernoises sont réparties.

Commentaire

En 2018, la quotité d'impôt de 5 paroisses (année précédente: 6) n'excède pas 0,15.

La quotité d'impôt dépasse 0,15 et atteint au plus 0,2 dans 86 paroisses (année précédente: 86); elle dépasse 0,2 et atteint au plus 0,25 dans 98 paroisses (année précédente: 98).

23 paroisses (année précédente: 23) ont une quotité d'impôt supérieure à 0,25.

Une différenciation en fonction des régions¹¹ met en évidence la prépondérance des quotités peu élevées (< 0,2) dans le Seeland, l'Emmental et la Haute-Argovie ainsi que dans la région de Berne – Mittelland. Dans l'Oberland par contre, la quotité d'impôt de 71 pour cent des paroisses est supérieure à 0,2 (année précédente: 74 %). Dans le Jura bernois, le taux reste de 81 pour cent (cf. illustration 16).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses.

D.1	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Médiane	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070
Moyenne	0,2091	0,2093	0,2098	0,2100	0,2100	0,2104	0,2109

La médiane et la moyenne connaissent peu de fluctuation. Parmi les 212 paroisses, dix ont modifié leur quotité d'impôt lors de l'exercice sous rapport.

¹¹ Nouvelles régions administratives à compter du 1^{er} janvier 2010.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous fournissent une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des indicateurs entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

L'axe horizontal de l'illustration 14 représente les recettes fiscales calculées selon une quotité de 0,1 (en milliers de francs). L'axe vertical montre quant à lui les valeurs de l'indicateur examiné. Ainsi, le diagramme renseigne sur la dispersion des valeurs calculées selon cet indicateur pour toutes les paroisses.

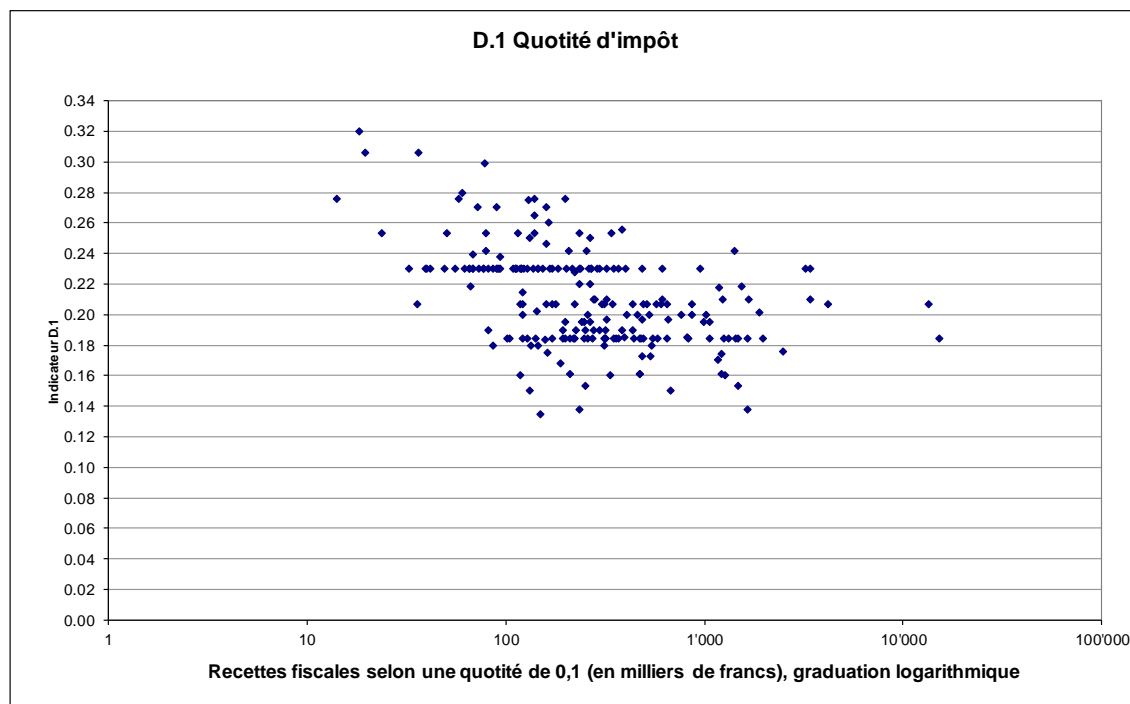


Illustration 14

Source: canton de Berne (OACOT)

L'illustration 15 met en évidence la répartition des paroisses entre les différentes catégories.

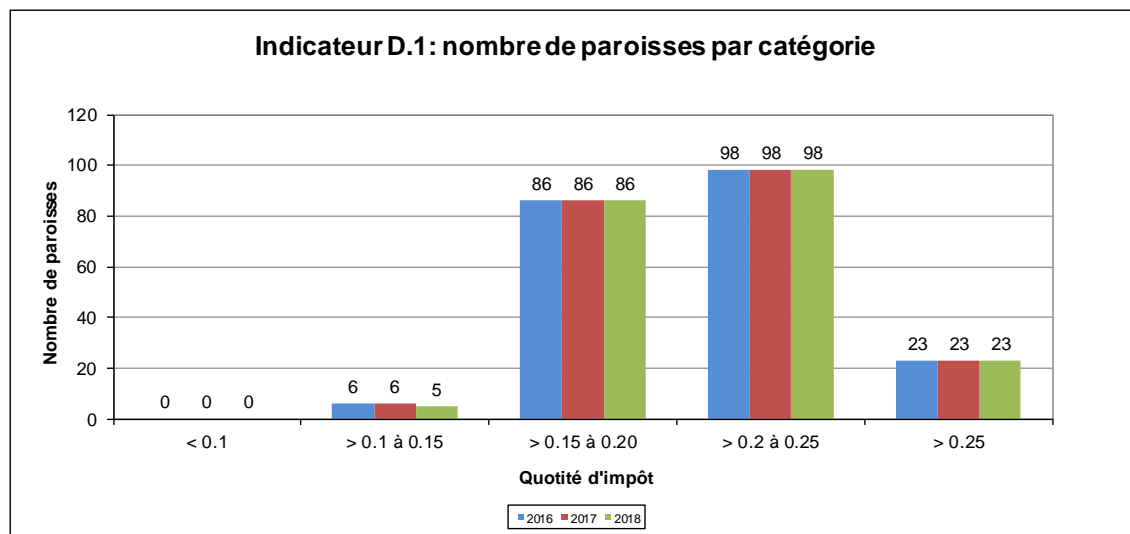


Illustration 15

Source: canton de Berne (OACOT)

Les valeurs sont identiques à celles des années précédentes. Le changement dans la catégorie de 0,1 à 0,15 est dû à la fusion.

L'illustration ci-dessous renseigne sur la répartition en pour cent selon le nombre de paroisses par région administrative.

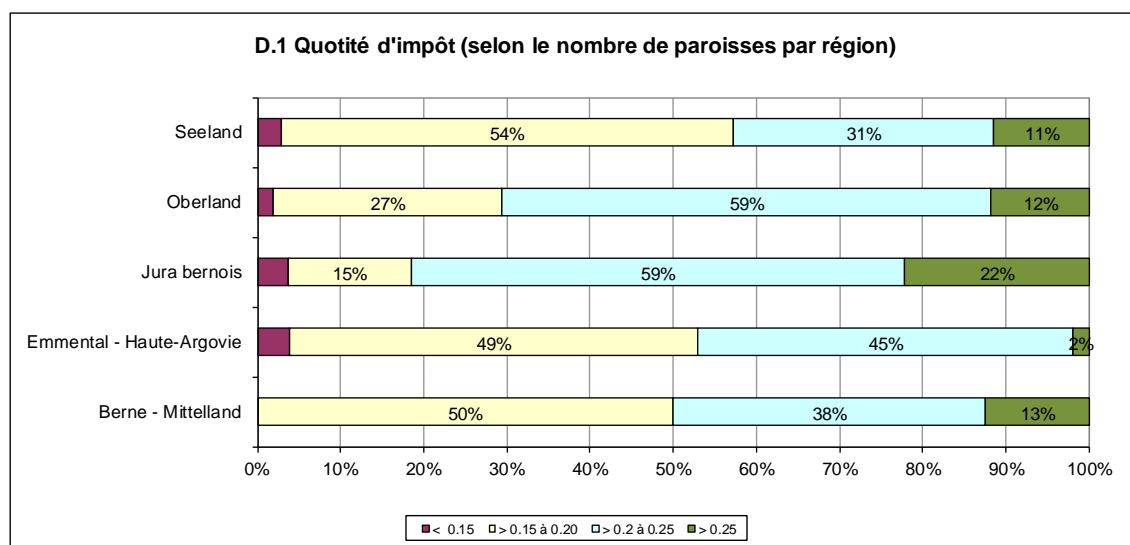


Illustration 16

Source: canton de Berne (OACOT)

Par rapport l'année précédente, peu de changements sont constatés au sein des catégories.

4.4.2 Recettes fiscales totales et avec une quotité de 0,1 par paroisse (D.2)

Question examinée

L'annexe (chap. 5.3) indique les recettes fiscales par paroisse en valeur absolue. Ces recettes dépendent du nombre de contribuables et de leur capacité contributive, de même que de la quotité d'impôt appliquée par la paroisse. La valeur nominale des recettes fiscales ne permet pas de procéder à des comparaisons générales entre paroisses.

Les recettes fiscales selon une quotité d'impôt de 0,1 dépendent également du nombre de contribuables et de leur capacité contributive, mais le montant ainsi calculé n'est pas influencé par la quotité d'impôt de chaque paroisse. Dans le présent rapport, les chiffres provenant des comptes annuels des paroisses ont été convertis sur la base d'une quotité d'impôt de 0,1 de manière à garantir la comparabilité des indicateurs.

Formule de calcul de la quotité d'impôt de 0,1

Recettes fiscales (groupe de comptes 40) * 0,1

Quotité d'impôt

Commentaire des recettes fiscales avec une quotité de 0,1

Dans 39 paroisses (année précédente: 41), les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont inférieures à 100 000 francs. La plupart des paroisses en question appliquent une quotité de 0,2 ou plus (37; année précédente: 39).

Les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont supérieures à un million de francs dans 28 paroisses (année précédente: 27). Douze d'entre elles (année précédente: 12) ont une quotité de 0,2 ou davantage, et 16 autres (année précédente: 15) une quotité de moins de 0,2.

L'évaluation géographique des données révèle que les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 sont inférieures à 200 000 francs dans quelque 66 pour cent des paroisses du Jura bernois (année précédente: 70 %), et dans environ 44 pour cent des paroisses de l'Oberland et 43 pour cent de celles du Seeland. Dans la région de Berne – Mittelland, les recettes fiscales selon une quotité de 0,1 excèdent 600 000 francs dans 17 paroisses (35 %), contre 16 en 2017 (cf. illustration 18).

Commentaire des recettes fiscales totales

Les paroisses ont encaissé un total de 242,7 millions de francs de recettes fiscales, ce qui représente une hausse nominale de 4 millions de francs par rapport à l'année précédente (hausse de 1,7 %).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

D.2	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Médiane (CHF)	218 758	225 080	234 976	236 597	230 272	227 465	239 907
Moyenne (CHF)	513 561	535 980	543 699	550 961	551 106	562 784	575 473

En 2018, la médiane atteint la valeur de 239 907 francs (12 442 francs de plus qu'en 2017). La moyenne présente la plus haute valeur en chiffres absolus par rapport aux années précédentes.

Graphiques

Le graphique ci-dessous fournit une vue d'ensemble de la répartition des valeurs des recettes fiscales selon une quotité de 0,1 entre toutes les paroisses. Les chiffres détaillés concernant les différentes paroisses peuvent être consultés dans l'annexe (chap. 5.3).

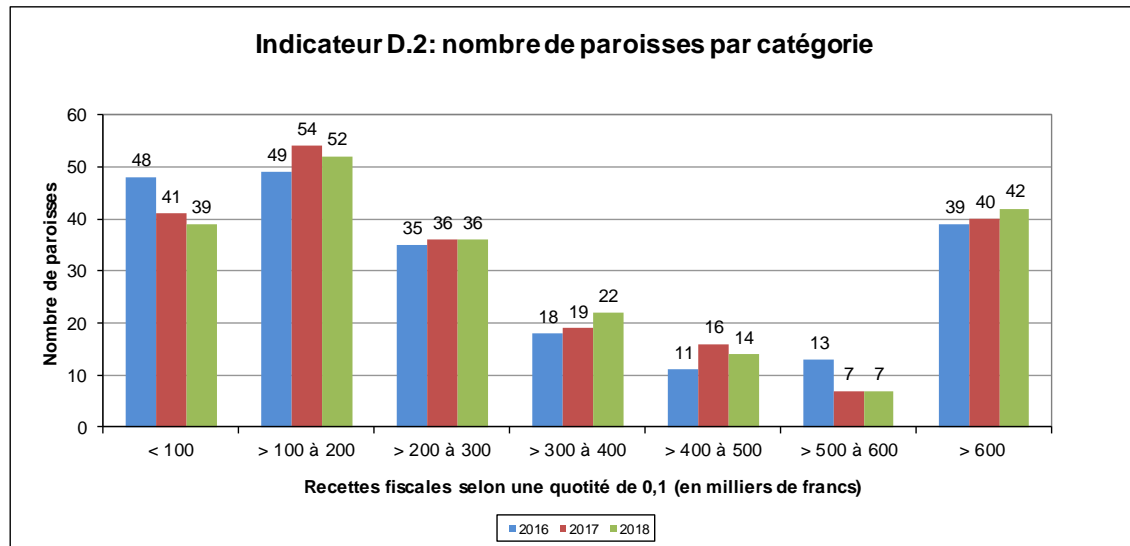


Illustration 17

Source: canton de Berne (OACOT)

Il ressort de l'illustration que des reports ont eu lieu dans toutes les catégories en 2018, hormis dans celle allant de 200 à 300 milliers de francs. C'est dans la catégorie «> 300 à 400» que l'on constate la plus grande variation (3 paroisses en plus).

L'illustration ci-dessous renseigne sur la répartition en pour cent selon le nombre de paroisses par région administrative.

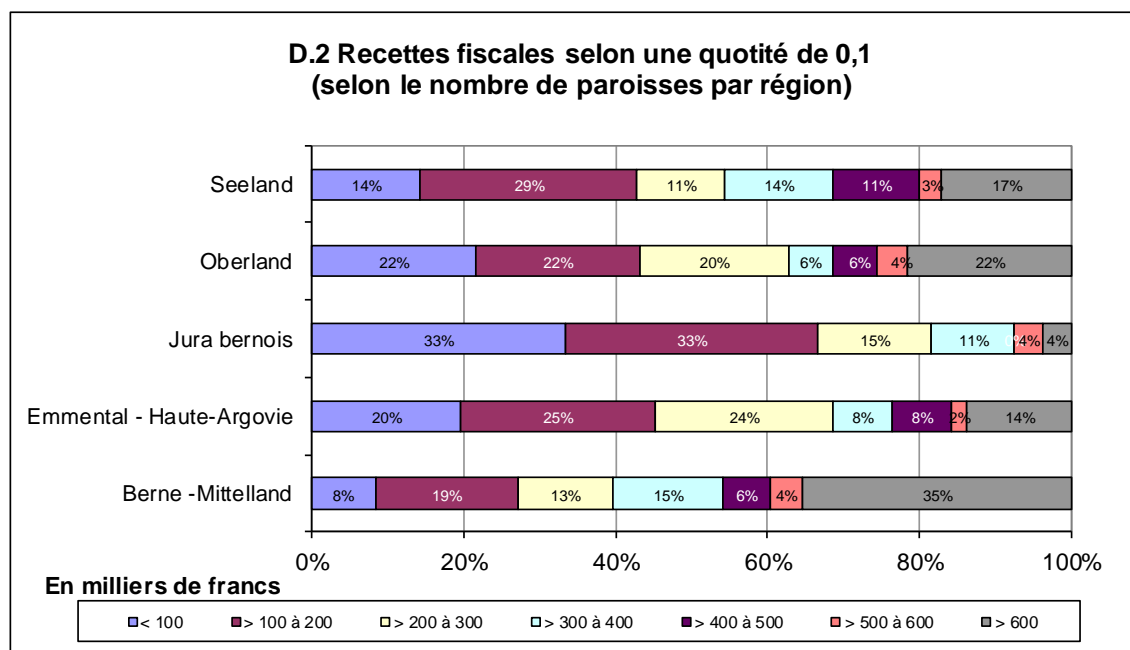


Illustration 18

Source: canton de Berne (OACOT)

4.4.3 Nombre de contribuables par paroisse (D.3)

Question examinée

L'Intendance des impôts¹² distingue les catégories suivantes de personnes assujetties à l'impôt paroissial:

1. Personnes physiques

Contribuables assujettis à la totalité de l'impôt: personnes seules et personnes mariées appartenant à la même Eglise

Contribuables assujettis à la moitié de l'impôt: personnes mariées, lorsqu'un seul des conjoints appartient à l'Eglise considérée

2. Personnes morales

Le montant des impôts payés par une personne morale est réparti entre les paroisses de la commune dans laquelle cette personne morale a son siège proportionnellement au nombre d'adhérents de chacune des paroisses¹³.

Commentaire

En 2018, le canton de Berne comptait 436 116 contribuables assujettis à la totalité de l'impôt paroissial (année précédente: 440 313) et 83 352 à la moitié de cet impôt (année précédente: 83 396); par ailleurs, l'impôt paroissial était dû par 45 356 personnes morales (année précédente: 45 175).

La répartition entre les confessions était la suivante:

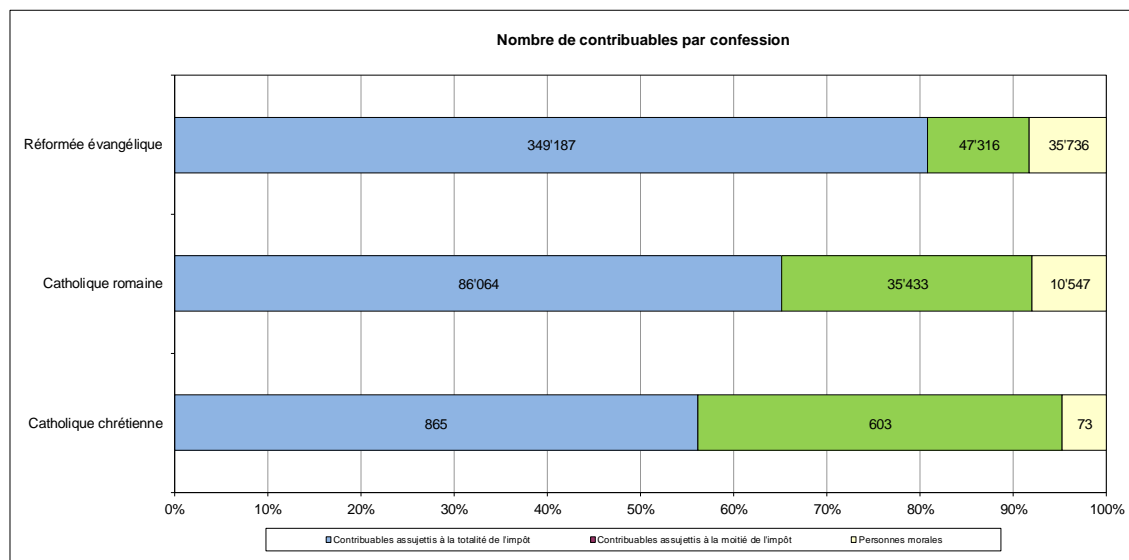


Illustration 19

Source: canton de Berne (OACOT)

¹² Précisions sur les bases de données: cf. chapitre **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden..**

¹³ Article 19 de la loi sur les impôts paroissiaux (LIP; RSB 415.0).

Médiane et moyenne

Le tableau ci-dessous fournit les indications suivantes:

- Médiane: la moitié des paroisses se situent en dessous de cette valeur, l'autre moitié en dessus.
- Moyenne: somme des valeurs de toutes les paroisses divisée par le nombre de paroisses. Cet indicateur peut être fortement influencé par les valeurs isolées extrêmes.

D.3	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Médiane (contribuables)	Total: 1185 Moitié: 145	Total: 1170 Moitié: 150	Total: 1158 Moitié: 150	Total: 1159 Moitié: 154	Total: 1160 Moitié: 154	Total: 1160 Moitié: 155	Total: 1155 Moitié: 158
Moyenne (contribuables)	Total: 2144 Moitié: 379	Total: 2135 Moitié: 382	Total: 2182 Moitié: 390	Total: 2106 Moitié: 391	Total: 2087 Moitié: 390	Total: 2067 Moitié: 392	Total: 2057 Moitié: 393

5. Annexe

5.1 Abréviations

CF	Compte de fonctionnement
Cf.	Confer
DIJ	Direction de l'intérieur et de la justice
JCE	Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques
OACOT	Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
ODGFCo	Ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes
Pph	Personnes physiques
Pm	Personnes morales

5.2 Indicateurs en comparaison pluriannuelle

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
A.1 Fortune nette ou découvert du bilan / recettes fiscales							
Médiane	3,11	3,18	3,06	3,16	3,22	3,28	3,16
Moyenne	2,39	2,32	2,38	2,48	2,54	2,60	2,67
A.2 Engagements / recettes fiscales							
Médiane	0,94	0,93	0,99	0,92	0,85	0,78	0,77
Moyenne	1,07	1,07	1,03	1,01	0,99	0,91	0,89
B.1 Résultats des comptes / recettes fiscales							
Médiane	0,05	0,02	0,03	0,05	0,03	0,03	0,02
Moyenne	-0,003	0,03	0,10	0,14	0,06	0,11	0,08
B.9 Recettes fiscales / revenus au sens strict							
Médiane	85,4 %	85,3 %	84,7 %	86,7 %	85,1 %	85,5 %	85,7 %
Moyenne	85,7 %	84,8 %	84,4 %	84,6 %	83,7 %	84,8 %	85,8 %
C.1 Investissements nets / recettes fiscales							
Médiane	0,10	0,07	0,04	0,04	0,06	0,04	0,07
Moyenne	0,30	0,21	0,26	0,18	0,21	0,15	0,19
C.2 Degré d'autofinancement							
Médiane	100 %	100 %	100 %	-	-	-	-
Moyenne	76,5 %	140,9 %	150,6 %	192,0 %	169,9 %	205,0 %	165,6 %
D.1 Quotité d'impôt							
Médiane	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070	0,2070
Moyenne	0,2091	0,2093	0,2098	0,2100	0,2100	0,2104	0,2109
D.2 Recettes fiscales avec une quotité de 0,1							
Médiane	218 758	225 080	234 976	236 597	230 272	227 465	239 907
Moyenne	513 561	535 980	543 699	550 961	551 106	562 784	575 473
D.3 Nombre de contribuables							
D.3_1 Médiane Pph assujetties à la totalité de l'impôt	1185	1170	1158	1159	1160	1160	1155
Moyenne Pph assujetties à la totalité de l'impôt	2144	2135	2182	2106	2087	2067	2057
D.3_2 Médiane Pph assujetties à la moitié de l'impôt	145	150	150	154	154	155	158
Moyenne Pph assujetties à la moitié de l'impôt	379	382	390	391	390	392	393

5.3 Détails concernant les indicateurs

Les données détaillées concernant les différentes paroisses et leurs indicateurs figurent ci-après, aux pages 37 à 41. Les codes utilisés sont les suivants:

Code	Description
A.1	Fortune nette / découvert du bilan par rapport aux recettes fiscales
A.2	Engagements par rapport aux recettes fiscales
B.1	Résultats des comptes par rapport aux recettes fiscales
B.9	Recettes fiscales par rapport aux revenus au sens strict (%)
C.1_1	Investissements nets par rapport aux recettes fiscales
C.1_2	Investissements nets en francs
C.2	Degré d'autofinancement (%)
D.1	Quotité d'impôt par paroisse
D.2_1	Recettes fiscales totales
D.2_2	Recettes fiscales avec une quotité de 0,1
D.3_1	Nombre de contribuables par paroisse (personnes physiques assujetties à la totalité de l'impôt)
D.3_2	Nombre de contribuables par paroisse (personnes physiques assujetties à la moitié de l'impôt)
D.3_3	Nombre de contribuables par paroisse (personnes morales)

Verwaltungsregion	Kirchgemeinde	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1_1	C.1_2	C.2	D.1	D.2_1	D.2_2	D.3_1	D.3_2	D.3_3
Bern-Mittelland	Christkatholische Kirchgemeinde Bern	24.77	9.82	0.39	42.41	0.00	0.00	100.00	0.276	547'284.00	198'291.30	420	289	52
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Belp-Belpberg-Toffen	1.72	0.32	0.00	90.29	0.78	1'029'165.48	10.75	0.184	2'440'962.62	1'326'610.12	4'893	661	481
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde bernisch und freiburgisch Ferenbalm	3.16	0.22	0.00	84.75	0.00	0.00	100.00	0.184	406'075.96	220'693.46	489	64	39
Bern-Mittelland	Ev.-ref. Kirchgemeinde Bernisch-Murten	3.38	0.36	0.07	87.33	0.00	0.00	100.00	0.207	73'912.95	35'706.74	175	32	21
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Biglen	3.05	0.09	0.00	86.00	-0.01	-1'388.00	100.00	0.230	617'252.85	268'370.80	1'568	123	118
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Bolligen	4.20	1.94	-0.03	74.07	0.49	317'071.85	36.98	0.184	1'186'462.30	644'816.47	1'973	369	157
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Frauenkappelen	4.04	0.71	-0.05	78.41	0.00	0.00	100.00	0.180	241'673.45	134'263.03	524	63	55
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gerzensee	1.32	2.46	0.14	80.43	0.61	72'742.55	69.37	0.207	245'154.65	118'432.20	504	69	35
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gesamtkirchgemeinde Bern	1.59	0.80	0.21	83.25	0.04	670'609.90	800.65	0.184	28'163'195.60	15'306'084.57	36'986	5'318	5'655
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Grafenried	1.83	1.14	-0.04	98.25	0.08	24'189.40	154.46	0.184	574'901.75	312'446.60	1'236	175	104
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Grosshöchstetten	1.58	2.64	-0.28	89.53	0.49	315'082.80	13.44	0.207	1'341'809.00	648'216.91	3'461	296	241
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Guggisberg	3.27	0.14	1.01	84.46	0.00	0.00	100.00	0.230	334'332.40	145'361.91	738	76	45
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ittigen	2.70	0.23	0.53	92.26	0.00	2'429.10	45'060.25	0.184	3'606'152.25	1'959'865.35	2'827	517	368
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Jegenstorf-Urtenen	1.35	1.05	0.01	81.87	0.08	98'611.80	392.29	0.218	2'589'892.60	1'188'024.13	4'233	678	429
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kehrsatz	2.65	0.47	0.07	78.26	0.00	0.00	100.00	0.230	739'933.65	321'710.28	1'059	210	99
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kirchdorf	2.54	0.17	0.15	91.83	0.70	278'091.65	47.42	0.185	732'839.40	396'129.41	1'782	169	117
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kirchlindach	3.56	0.15	0.09	82.62	0.21	65'463.30	143.25	0.184	581'388.00	315'971.74	1'019	182	76
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Köniz	1.66	0.54	-0.29	91.29	0.22	737'839.55	-33.23	0.210	7'177'205.40	3'417'716.86	11'303	2'066	1'015
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Konolfingen	1.33	1.59	0.00	75.14	0.34	205'530.10	82.31	0.207	1'252'491.75	605'068.48	2'622	256	163
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Laupen	2.57	0.56	0.02	82.40	0.08	21'358.50	274.46	0.190	526'640.05	277'178.97	1'245	223	126
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Limpach	4.53	0.14	0.02	93.54	0.94	95'478.35	26.22	0.184	186'525.75	101'372.69	495	64	30
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Linden	10.33	2.00	0.13	81.84	0.26	23'433.35	211.95	0.270	242'750.70	89'907.67	593	28	36
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Meikirch	2.64	0.00	0.31	82.69	0.08	19'703.95	687.51	0.195	486'978.95	249'732.79	905	127	63
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Mühleberg	4.96	0.29	0.54	92.79	0.00	0.00	100.00	0.230	852'747.70	370'759.87	1'147	160	83
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Münchenbuchsee-Moosseedorf	4.59	0.17	-0.39	89.43	0.17	177'022.99	-33.03	0.196	2'083'124.80	1'065'536.98	4'228	739	407
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Münsingen	2.08	0.11	0.11	91.31	0.01	9'641.45	2'911.47	0.184	3'016'506.50	1'639'405.71	5'886	837	463
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Muri-Gümligen	0.64	0.56	0.01	88.88	0.08	199'399.25	558.46	0.176	4'376'473.50	2'486'632.67	3'825	749	734
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Neuenegg	3.32	0.25	0.37	87.85	0.00	0.00	100.00	0.173	923'576.60	535'406.72	1'895	286	158
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberbalm	10.32	0.91	0.52	62.11	0.14	9'649.90	617.85	0.230	157'800.45	68'608.89	375	35	17
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberdiessbach	1.50	0.10	0.01	85.18	0.38	185'097.50	75.54	0.184	901'392.15	489'887.04	2'206	185	178
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ostermundigen	3.76	0.18	-0.14	92.61	0.05	53'972.55	7.31	0.184	1'960'017.60	1'065'226.96	4'241	624	313
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Riggisberg	3.06	0.61	-0.27	84.77	0.44	96'787.90	-14.37	0.207	458'735.60	221'611.40	1'165	108	96
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüeggisberg	3.14	1.77	0.00	76.13	0.04	5'058.45	1'462.51	0.265	368'799.95	139'169.79	879	65	63
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüschegg	5.38	1.73	0.01	91.78	0.03	4'160.40	887.73	0.207	251'398.10	121'448.36	795	71	55
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schlosswil	2.20	6.91	0.55	80.05	0.03	2'423.25	2'169.55	0.270	194'621.25	72'081.94	416	28	23
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Stettlen	2.13	1.47	0.29	90.84	0.00	0.00	100.00	0.207	648'444.60	313'258.26	957	181	89
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Thurnen	1.78	2.85	-0.05	91.21	0.19	66'304.80	92.07	0.184	641'933.70	348'877.01	1'856	210	120
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Vechigen	3.32	0.57	0.02	89.28	0.11	51'573.90	111.52	0.197	952'114.80	483'307.01	2'043	303	109
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schwarzenburg	3.19	0.41	0.46	88.64	0.00	0.00	100.00	0.230	1'405'104.95	610'915.20	3'051	306	290
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Walkringen	2.27	3.54	0.21	77.97	0.18	24'829.15	360.84	0.276	385'507.65	139'676.68	847	55	70
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wichtrach	3.11	4.21	-0.06	81.19	0.05	26'151.70	236.31	0.184	1'007'294.80	547'442.83	2'369	264	157
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wohlen b. Bern	2.87	0.47	0.21	87.32	0.11	113'181.60	284.37	0.196	1'928'046.87	986'213.23	3'098	540	192
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Worb	0.87	0.45	-0.44	85.64	0.00	0.00	100.00	0.230	2'201'564.80	957'202.09	3'747	536	331
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Zimmerwald	6.06	1.49	-1.63	75.83	-0.30	-39'474.25	100.00	0.275	360'041.45	130'924.16	696	70	43
Bern-Mittelland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Zollikofen	1.70	0.44	0.02	91.43	0.05	42'383.70	564.85	0.185	1'513'108.15	817'896.30	2'682	461	242
Bern-Mittelland	Röm.-Kath. Gesamtkirchgemeinde Bern und Umgebung	2.88	0.88	0.30	84.00	0.26	3'493'511.80	107.55	0.207	27'714'415.60	13'388'606.57	34'132	12'181	4'787
Bern-Mittelland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Konolfingen	3.06	2.25	0.33	94.86	0.06	19'019.10	605.77	0.190	562'336.65	295'966.66	929	617	65
Bern-Mittelland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Münsingen	3.83	0.26	0.08	92.68	0.51	221'748.20	114.99	0.207	903'866.70	436'650.58	1'202	704	114

Verwaltungsregion	Kirchgemeinde	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1 1	C.1 2	C.2	D.1	D.2 1	D.2 2	D.3 1	D.3 2	D.3 3
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Aarwangen	2.00	0.14	0.27	89.34	0.13	59'552.35	313.60	0.184	865'668.15	470'471.82	1'921	292	201
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Affoltern i.E.	7.37	0.97	-0.07	75.06	3.00	280'561.05	17.69	0.238	222'916.45	93'662.37	581	35	50
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Bätterkinden	2.27	2.24	0.10	87.71	1.70	472'707.85	22.30	0.210	584'236.85	278'208.02	1'239	207	104
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Bleienbach	3.83	0.22	0.00	92.41	-0.21	-34'121.70	100.00	0.175	283'166.65	161'809.51	342	34	37
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Burgdorf	2.12	0.32	0.00	85.92	0.21	302'246.95	64.29	0.184	2'654'802.95	1'442'827.69	5'696	668	713
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Dürrenroth	3.45	3.22	-0.26	70.74	0.31	22'600.90	35.45	0.230	169'052.95	73'501.28	513	35	38
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Eggwil	6.55	1.41	0.33	93.54	0.00	0.00	100.00	0.184	314'792.40	171'082.83	1'258	55	75
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Eriswil	4.69	3.44	0.08	81.56	0.00	0.00	100.00	0.230	177'434.25	77'145.33	636	67	48
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Hasle bei Burgdorf	1.89	0.32	-0.22	83.90	0.41	109'437.05	83.39	0.220	583'777.75	265'353.52	1'403	111	105
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Heimiswil	5.03	1.23	0.16	80.11	0.10	12'124.65	479.84	0.230	270'417.10	117'572.65	749	47	43
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Herzogenbuchsee	2.95	0.43	0.13	94.92	0.80	936'068.10	35.23	0.170	1'998'708.35	1'175'710.79	4'825	629	443
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Hindelbank	3.41	0.32	0.07	95.57	0.15	47'502.75	156.39	0.210	678'201.60	322'953.14	1'303	176	114
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Huttwil	6.02	0.27	0.14	84.94	0.17	68'813.70	233.18	0.200	813'929.15	406'964.58	1'954	194	202
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kirchberg	2.17	0.13	-0.13	87.34	0.05	61'073.90	66.58	0.160	2'025'508.25	1'265'942.66	5'183	548	589
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Koppigen	2.60	3.00	0.11	94.56	0.36	106'677.30	145.80	0.230	683'662.20	297'244.43	1'524	149	137
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Krauchthal	2.07	2.98	-0.27	87.14	0.10	20'646.05	112.96	0.195	387'179.45	198'553.56	1'013	109	55
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Langenthal	0.88	0.71	0.00	87.22	0.18	294'185.10	112.05	0.138	2'266'897.70	1'642'679.49	4'931	573	623
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Langnau im Emmental	1.59	0.75	0.02	70.84	0.29	242'986.30	121.75	0.184	1'529'929.45	831'483.40	4'145	326	327
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lauperswil	5.00	0.62	-0.07	77.94	0.15	31'268.95	164.70	0.184	386'451.00	210'027.72	1'313	59	77
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lotzwil	3.43	0.36	-0.08	85.05	0.00	0.00	100.00	0.153	382'961.40	250'301.57	1'280	157	98
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lützelflüh	1.17	1.66	0.03	98.45	0.79	292'137.45	30.26	0.184	676'534.76	367'681.93	1'930	138	136
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Madiswil	3.21	0.70	-0.02	78.83	0.90	200'939.95	62.31	0.184	409'299.95	222'445.63	1'105	96	82
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Melchnau	3.00	0.29	-0.05	88.22	0.01	2'693.30	304.17	0.190	368'757.55	194'082.92	1'112	118	96
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Niederbipp	4.67	0.12	0.00	81.06	0.00	0.00	100.00	0.184	657'016.00	357'073.91	1'349	231	184
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberbipp	1.58	0.69	0.01	93.61	0.06	28'656.29	337.27	0.207	1'013'784.90	489'751.16	2'021	418	264
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberburg	2.01	2.15	0.11	83.55	0.00	0.00	100.00	0.242	502'555.20	207'667.44	1'052	80	90
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Roggwil	3.25	1.89	0.05	94.48	0.26	64'558.75	54.96	0.190	475'824.35	250'433.87	1'244	212	95
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rohrbach	1.94	0.86	0.14	65.73	0.08	19'753.80	402.45	0.184	473'569.45	257'374.70	1'536	115	117
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Röthenbach im Emmental	5.06	1.63	0.27	63.90	0.00	0.00	100.00	0.230	176'781.60	76'861.57	632	14	30
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüderswil	2.99	0.47	0.30	86.04	0.32	61'482.40	133.31	0.184	354'524.45	192'676.33	1'197	52	73
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rüegsau	2.66	0.19	-0.82	90.83	0.22	72'878.40	154.91	0.160	534'629.70	334'143.56	1'556	109	80
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schangnau	10.37	2.38	-0.02	62.91	0.24	15'426.75	71.84	0.230	150'714.20	65'527.91	475	27	39
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Seeberg	1.87	10.96	0.21	59.35	0.00	0.00	100.00	0.230	260'029.10	113'056.13	720	55	60
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Signau	3.36	0.11	0.18	84.41	0.00	0.00	100.00	0.184	367'233.30	199'583.32	1'330	76	82
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Sumiswald	3.40	1.08	0.31	75.44	0.33	96'058.05	194.36	0.230	662'830.80	288'187.30	1'564	86	139
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Thunstetten	5.11	0.22	0.01	85.15	0.54	135'039.45	66.03	0.184	456'707.60	248'210.65	1'094	164	105
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Trachselwald	6.80	5.49	0.28	70.02	0.70	48'136.15	99.13	0.230	157'748.35	68'586.24	473	33	34
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Trub	2.75	2.45	-0.11	65.01	0.00	0.00	100.00	0.230	143'629.85	62'447.76	599	22	41
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Trubschachen	1.71	3.94	-0.19	76.62	0.00	0.00	100.00	0.184	192'089.85	104'396.66	747	46	56
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ursenbach	3.07	1.66	0.00	73.38	-0.22	-20'703.05	100.00	0.230	215'680.35	93'774.07	561	45	50
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Utzenstorf	1.90	0.48	-0.22	90.15	0.06	42'067.55	-151.92	0.150	1'018'340.10	678'893.40	2'280	283	218
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Walterswil	3.43	2.21	0.00	68.67	0.00	0.00	100.00	0.230	91'986.95	39'994.33	291	12	16
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wangen an der Aare	8.03	0.96	0.19	106.84	0.86	207'341.45	-48.51	0.196	470'985.75	240'913.43	1'163	192	143
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wasen	7.76	0.24	0.26	79.09	0.34	47'388.00	86.56	0.230	317'769.40	138'100.56	888	50	70
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wynau	5.48	0.21	0.00	84.62	0.61	75'018.50	33.58	0.200	244'886.70	122'443.35	478	67	75
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wynigen	4.91	0.36	0.43	91.33	0.00	0.00	100.00	0.207	368'243.35	177'895.34	1'009	62	70
Emmental-Oberaargau	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wyssachen	3.18	1.62	-0.20	62.40	0.12	10'319.55	87.05	0.230	197'741.70	85'974.65	539	34	36
Emmental-Oberaargau	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Burgdorf	3.93	0.28	0.11	93.21	0.00	0.00	100.00	0.207	1'184'460.22	572'203.00	1'931	934	229
Emmental-Oberaargau	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Langenthal	4.34	0.37	0.45	92.30	0.07	121'115.65	770.86	0.210	3'506'589.45	1'669'804.50	5'985	2'800	851
Emmental-Oberaargau	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Langnau im Emmental	7.56	0.00	0.55	87.58	0.03	4'500.00	3'184.17	0.270	429'467.70	159'062.11	659	412	73
Emmental-Oberaargau	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Utzenstorf	2.84	0.53	0.05	99.54	0.00	0.00	100.00	0.190	829'453.90	436'554.68	1'475	976	108

Verwaltungsregion	Kirchgemeinde	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1_1	C.1_2	C.2	D.1	D.2_1	D.2_2	D.3_1	D.3_2	D.3_3
Jura bernois	Paroisse catholique chrétienne de Saint-Imier	5.17	12.05	0.36	73.41	0.00	0.00	100.00	0.306	60'208.85	19'676.09	53	29	3
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de La Neuveville	4.29	0.09	0.21	94.77	0.00	0.00	100.00	0.138	323'916.95	234'722.43	816	294	59
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Malleray-Bévilard	7.12	0.79	0.23	86.91	0.00	0.00	100.00	0.230	384'798.90	167'303.87	911	290	63
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Moutier	5.08	0.44	0.02	87.41	0.17	86'086.75	279.52	0.207	1'065'035.65	514'509.98	2'572	532	220
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Saint-Imier	4.71	0.58	0.15	86.46	0.00	0.00	100.00	0.197	1'299'539.90	659'664.92	2'219	763	184
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Tavannes	2.28	3.11	0.14	82.64	0.11	21'108.00	398.68	0.230	462'205.15	200'958.76	1'101	299	90
Jura bernois	Paroisse catholique romaine de Tramelan	3.17	4.05	0.19	89.16	0.58	77'594.70	151.01	0.250	331'747.35	132'698.94	591	196	40
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Bévilard	0.86	3.02	-0.18	80.36	0.50	86'654.60	8.80	0.230	395'144.45	171'801.93	934	229	88
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Corgémont-Cortébert	1.37	4.86	0.22	91.11	1.17	142'917.00	54.72	0.214	261'192.60	121'938.66	583	159	69
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Court	8.48	0.22	0.02	76.03	0.25	19'470.20	33.13	0.253	200'232.50	79'143.28	415	116	59
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Courtelary-Cormoret	2.99	0.28	0.34	87.45	0.00	0.00	100.00	0.184	235'899.30	128'206.14	503	108	55
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Diesse	4.01	0.92	-0.17	80.77	0.00	0.00	100.00	0.184	223'708.60	121'580.76	682	120	50
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Grandval	4.85	3.05	0.02	67.76	0.00	0.00	100.00	0.230	151'442.05	65'844.37	414	100	54
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de La Ferrière	8.21	11.32	-1.16	60.77	0.00	0.00	-1.00	0.253	60'368.05	23'860.89	163	34	19
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de La Neuveville	4.36	0.97	0.82	81.87	0.00	0.00	100.00	0.207	716'332.75	346'054.47	814	188	127
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Moutier	7.81	3.11	0.01	81.76	-0.02	-4'031.85	100.00	0.230	603'249.85	262'282.54	1'207	390	173
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Nods	15.11	0.28	0.15	55.45	0.00	0.00	100.00	0.230	112'756.10	49'024.39	308	39	20
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Reconvilier	8.18	0.22	0.00	69.43	0.00	0.00	100.00	0.230	297'518.00	129'355.65	758	157	82
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Renan (BE)	2.39	6.28	0.06	70.87	0.00	0.00	100.00	0.306	111'341.55	36'386.13	234	57	22
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Rondchâtel	4.24	0.08	-0.34	88.24	0.16	49'072.20	-104.15	0.180	567'267.80	315'148.78	1'239	270	94
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Sonceboz-Sombeval	2.87	0.49	0.77	93.25	0.00	0.00	100.00	0.202	289'418.30	143'276.39	369	109	40
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Sonvilier	7.60	5.53	-0.26	63.79	0.00	0.00	100.00	0.230	96'099.95	41'782.59	316	75	23
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Sornetan	5.11	0.85	0.03	46.30	0.00	0.00	100.00	0.320	58'464.10	18'270.03	112	28	14
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Tavannes	3.38	1.13	0.01	73.68	0.00	0.00	100.00	0.207	354'409.31	171'212.23	901	163	78
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Tramelan	5.61	0.29	-0.11	86.58	0.00	0.00	100.00	0.230	549'473.31	238'901.44	1'111	224	122
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique de Villeret	7.11	0.42	0.11	89.04	1.04	69'607.35	24.51	0.219	146'279.75	66'947.25	233	62	29
Jura bernois	Paroisse réformée évangélique française de Saint-Imier	5.58	0.13	-0.05	95.59	0.00	0.00	-1.00	0.256	982'625.00	383'837.89	1'043	236	146
Oberland	Christkatholische Kirchgemeinde Thun	8.86	4.67	1.40	85.82	0.00	0.00	100.00	0.230	188'836.90	82'103.00	200	138	7
Oberland	Ev.-Ref. Gesamtkirchgemeinde Thun	1.60	1.64	0.00	90.50	0.01	60'310.10	791.15	0.207	8'714'781.80	4'210'039.52	15'909	1'892	1'638
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Adelboden	0.65	1.77	0.01	78.09	0.15	46'122.30	299.17	0.184	584'496.65	317'661.22	1'820	297	189
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Aeschi - Krattigen	1.29	3.53	0.16	90.48	0.29	77'195.90	150.29	0.250	661'213.75	264'485.50	1'452	161	118
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Amsoldingen	1.40	5.55	-0.21	73.26	0.13	20'577.75	140.97	0.246	390'999.15	158'942.74	855	84	63
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Beatenberg	1.46	4.15	-0.22	83.64	0.00	0.00	-1.00	0.242	192'289.65	79'623.04	646	133	81
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Blumenstein	6.77	10.19	-0.53	58.21	0.12	12'829.00	278.63	0.230	249'209.95	108'352.15	663	60	42
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Boltigen	2.53	0.00	0.06	87.87	-0.11	-10'127.45	100.00	0.230	211'345.50	91'889.35	710	43	76
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Brienz	3.01	0.64	-0.75	82.67	0.44	175'575.65	84.20	0.230	916'925.15	398'663.11	2'407	391	288
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Buchen	9.59	0.56	-1.07	74.36	0.00	0.00	-1.00	0.253	128'723.80	50'878.97	425	32	29
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Buchholterberg	3.09	2.23	-0.50	86.61	1.72	198'519.80	-8.47	0.253	292'105.35	115'456.66	794	63	57
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Därstetten	10.12	0.27	-0.20	73.28	0.14	11'643.70	210.41	0.190	155'212.40	81'690.74	441	33	33
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Diemtigen	5.45	1.01	0.19	89.23	-0.33	-61'352.45	100.00	0.230	423'838.65	184'277.67	1'223	96	146
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Erlenbach im Simmental	1.87	2.22	0.21	73.28	0.00	0.00	100.00	0.230	334'326.05	145'359.15	914	82	71
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Frutigen	1.79	1.55	0.03	100.00	0.37	227'648.60	135.17	0.210	1'292'795.60	615'616.95	3'294	305	285
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gadmen	10.43	1.85	-0.30	59.89	0.00	0.00	-1.00	0.276	38'756.40	14'042.17	111	26	21
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Grindelwald	2.94	0.60	0.26	91.31	0.31	146'760.35	286.07	0.184	881'010.20	478'809.89	1'967	396	224
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gsteig-Interlaken	2.19	0.50	-0.34	82.84	0.40	597'889.30	15.45	0.184	2'720'265.55	1'478'405.19	6'212	759	806
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gurzelen-Seftigen	1.76	2.73	-0.14	86.74	0.18	43'216.00	177.33	0.253	592'507.85	234'192.83	1'232	114	99
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Guttannen	7.01	1.45	0.54	73.79	0.00	0.00	100.00	0.230	74'734.30	32'493.17	126	18	23
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Habkern	5.28	4.12	-0.04	63.66	1.22	47'876.75	30.03	0.230	90'441.10	39'322.22	370	40	37
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Heimberg	4.44	0.41	0.01	89.48	0.18	93'124.80	249.95	0.200	1'049'069.00	524'534.50	2'336	283	212
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Hilterfingen	1.99	0.58	0.37	83.18	0.07	57'474.35	663.66	0.200	1'728'936.65	864'468.33	2'780	426	253
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Innertkirchen	5.90	0.70	0.44	86.47	0.05	3'103.44	1'066.96	0.239	163'623.15	68'461.57	391	53	51

Verwaltungsregion	Kirchgemeinde	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1 1	C.1 2	C.2	D.1	D.2 1	D.2 2	D.3 1	D.3 2	D.3 3
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kandergrund-Kandersteg	4.48	4.89	0.00	78.61	0.89	145'869.45	89.09	0.260	428'381.65	164'762.17	990	137	119
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lauenen	5.59	0.28	0.81	80.07	0.00	0.00	100.00	0.230	277'177.50	120'511.96	460	41	53
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lauterbrunnen	5.86	1.18	0.15	95.16	0.00	0.00	100.00	0.230	539'345.55	234'498.07	1'247	276	202
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Leissigen-Därligen	2.21	1.69	0.31	75.86	0.00	0.00	100.00	0.150	198'098.23	132'065.49	640	107	54
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lenk	3.09	1.00	0.02	91.06	0.12	27'541.05	422.06	0.220	513'695.10	233'497.77	1'354	254	173
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Meiringen	2.80	0.18	0.65	64.95	0.07	33'624.10	1'559.29	0.230	1'110'644.50	482'888.91	2'805	533	293
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Oberwil im Simmental	4.17	0.94	0.06	68.95	0.06	3'590.55	106.89	0.230	127'396.45	55'389.76	430	25	35
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Reichenbach im Kandertal	2.54	0.93	-0.08	64.30	0.12	33'089.41	180.96	0.230	620'650.45	269'848.02	1'547	113	143
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Reutigen	6.68	0.55	-0.08	75.62	1.04	116'875.90	20.66	0.230	258'441.15	112'365.72	669	62	44
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ringgenberg	3.73	0.72	-0.87	78.94	1.26	286'871.60	42.48	0.190	431'144.40	226'918.11	1'283	191	115
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Sigriswil	2.67	1.53	-0.52	83.62	1.16	512'194.70	6.11	0.184	811'331.10	440'940.82	2'277	301	197
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Spiez	3.39	0.35	0.00	84.83	0.26	311'430.71	79.41	0.174	2'107'903.55	1'211'438.82	5'154	696	393
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde St. Stephan	5.82	0.15	0.04	71.42	0.00	0.00	100.00	0.230	209'628.25	91'142.72	668	74	64
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Steffisburg	3.06	0.31	-0.32	90.38	0.30	431'384.05	96.48	0.242	3'437'994.65	1'423'600.27	6'335	645	393
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Thierachern	2.39	0.21	0.00	89.85	0.27	208'746.45	87.43	0.200	1'538'574.80	769'287.40	3'621	386	317
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Unterseen	3.42	0.31	0.22	86.41	0.00	0.00	100.00	0.184	1'062'065.50	577'209.51	2'213	302	199
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wattenwil - Forst	2.99	2.13	0.00	85.86	0.00	848.05	1'966.55	0.228	508'949.90	223'223.64	1'414	128	103
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wimmis	2.72	0.71	0.07	84.46	0.27	57'791.45	281.01	0.230	498'491.80	216'735.57	1'037	99	70
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Zweisimmen	2.24	2.45	0.02	84.12	0.26	72'644.95	115.68	0.210	589'759.65	280'837.93	1'547	211	144
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Frutigen	6.19	0.38	0.35	90.33	0.00	0.00	100.00	0.230	351'657.01	152'894.35	708	556	62
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Gstaad	1.20	1.67	0.07	91.84	0.05	61'769.40	1'427.89	0.161	1'970'169.15	1'223'707.55	1'431	940	175
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Interlaken	3.27	0.09	0.00	95.01	0.28	238'293.65	99.82	0.207	1'792'568.15	865'974.95	3'284	1'763	465
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Oberhasli-Brienz	6.99	7.77	0.26	89.02	0.00	0.00	100.00	0.200	515'627.45	257'813.73	1'217	788	115
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Spiez	3.19	0.18	-0.03	93.64	0.00	0.00	100.00	0.230	801'173.70	348'336.39	1'287	832	118
Oberland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Thun	2.56	0.89	0.01	96.38	0.10	184'469.75	455.07	0.201	3'815'152.45	1'898'085.80	6'402	3'288	560
Oberland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Saanen-Gsteig	2.86	0.08	0.00	83.25	0.00	0.00	100.00	0.153	2'269'888.55	1'483'587.29	3'063	496	622
Seeland	Christkatholische Kirchgemeinde Biel	8.13	1.47	0.41	78.50	0.13	7'880.25	451.31	0.280	168'540.50	60'193.04	192	147	11
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Aarberg	3.92	0.07	0.28	87.45	0.00	0.00	100.00	0.161	760'166.60	472'153.17	1'863	203	183
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Arch	5.22	4.00	0.44	85.75	0.00	0.00	100.00	0.160	189'350.95	118'344.34	592	92	54
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Bargen	3.77	0.46	0.02	83.06	-0.22	-24'534.65	100.00	0.230	256'313.20	111'440.52	413	48	28
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Büren an der Aare und Meienried	3.51	0.15	-0.01	96.14	2.89	931'878.64	14.01	0.197	635'104.62	322'388.13	1'262	154	182
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Bürglen	3.21	0.27	0.00	93.51	0.01	6'967.75	4'623.00	0.200	2'032'785.35	1'016'392.68	4'127	638	443
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Diessbach	1.79	0.15	0.02	90.38	0.12	54'863.35	369.84	0.200	919'759.35	459'879.68	1'889	276	139
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Erlach-Tschugg	0.41	1.67	-0.72	81.88	0.00	0.00	100.00	0.207	330'125.00	159'480.68	601	99	66
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gampelen-Gals	2.69	0.58	-2.08	92.00	2.47	367'522.55	15.91	0.135	200'547.05	148'553.37	515	83	87
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gesamtkirchgemeinde Biel	1.50	1.24	0.34	85.42	0.19	621'376.35	39.39	0.230	7'390'314.15	3'213'180.07	10'805	1'900	1'630
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Gottstatt	2.36	0.68	0.04	91.31	0.01	1'998.75	8'026.00	0.190	726'616.30	382'429.63	1'680	290	158
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Grossaffoltern	1.44	1.38	0.00	86.68	0.00	0.00	100.00	0.184	503'550.30	273'668.64	1'279	152	93
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Ins	1.88	0.99	0.00	83.43	0.31	169'650.00	75.00	0.180	981'444.50	545'246.94	2'073	270	205
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kallnach-Niederried	3.16	2.60	0.01	91.42	1.72	364'506.70	21.05	0.161	340'589.50	211'546.27	836	84	72
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Kappelen-Werdtd	0.95	2.03	-1.13	91.96	0.00	-456.00	100.00	0.180	262'974.95	146'097.19	622	64	41
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lengnau	4.26	1.42	-0.33	94.42	0.22	109'353.00	112.48	0.173	840'354.10	487'161.80	1'432	270	172
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Leuzigen	4.74	1.64	0.16	89.51	0.00	0.00	100.00	0.180	154'836.80	86'020.44	517	76	37
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Lyss	3.39	0.30	0.24	91.05	0.07	90'443.45	336.47	0.184	2'320'343.00	1'261'055.98	4'348	573	488
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Nidau	2.30	0.13	0.04	91.63	0.03	38'884.15	1'369.50	0.210	2'610'916.50	1'243'293.57	4'390	836	434
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Pieterlen	0.96	1.21	-0.29	91.68	0.00	0.00	100.00	0.190	606'937.20	319'440.63	1'420	261	152
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee	1.57	2.31	0.16	73.80	0.00	0.00	100.00	0.168	317'609.00	188'715.98	687	115	70
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Radelfingen	7.26	0.18	0.42	86.32	0.00	0.00	100.00	0.230	274'984.10	119'558.30	562	60	27
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rapperswil	2.41	1.47	0.41	86.25	0.00	0.00	100.00	0.196	517'649.45	264'782.33	981	121	94
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Rütli b. Büren	5.22	0.44	0.58	78.69	0.00	0.00	100.00	0.299	234'331.60	78'371.77	353	44	26
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Schüpfen	3.06	2.69	0.33	90.51	0.98	333'208.80	76.07	0.253	862'465.75	340'895.55	1'487	172	110

Verwaltungsregion	Kirchgemeinde	A.1	A.2	B.1	B.9	C.1 1	C.1 2	C.2	D.1	D.2 1	D.2 2	D.3 1	D.3 2	D.3 3
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Seedorf	4.80	0.29	0.31	81.77	0.69	211'637.35	84.68	0.207	635'375.70	306'944.78	1'334	134	108
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Siselen-Finsterhennen	6.57	4.11	-0.29	85.18	5.56	499'562.00	5.36	0.230	206'778.70	89'903.78	443	50	47
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Sutz	6.10	3.09	0.78	84.53	0.00	0.00	100.00	0.230	282'647.35	122'890.15	476	80	61
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Täuffelen	1.52	0.56	0.02	90.55	0.00	0.00	100.00	0.161	757'477.00	470'482.61	1'735	282	164
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Vinelz-Lüscherz	2.67	2.72	0.00	90.23	0.16	23'092.05	366.51	0.184	259'673.90	141'127.12	613	102	44
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Walperswil-Bühl	1.97	1.27	0.23	98.35	0.00	0.00	100.00	0.184	288'413.10	157'087.75	633	71	42
Seeland	Ev.-Ref. Kirchgemeinde Wengi	6.87	6.23	0.00	74.74	0.00	0.00	100.00	0.276	159'747.15	57'879.40	268	30	17
Seeland	Röm. kath. Kirchgemeinde Biel und Umgebung	1.71	0.46	0.00	81.35	0.08	273'211.85	440.13	0.230	7'871'204.51	3'422'262.83	11'598	3'265	1'467
Seeland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Pieterlen	0.57	1.20	0.20	91.46	0.00	0.00	100.00	0.242	620'233.05	256'825.28	887	423	114
Seeland	Röm.-Kath. Kirchgemeinde Seeland - Lyss	2.57	0.20	-0.22	96.46	0.06	89'536.05	847.57	0.219	3'364'376.85	1'539'760.57	4'727	2'580	588

Impressum

Editeur

Office des affaires communales et de l'organisation du territoire

Nydeggasse 11/13, 3011 Berne

031 633 77 30 | info.agr@be.ch

Distribution

Le présent rapport peut être téléchargé à partir de l'adresse

www.be.ch/communes, rubriques «Finances communales» → «Statistique».